

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE
PEYMEINADE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060095300017

POSTE COMPTABLE : TP MUNICIPALE DE GRASSE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	69
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	76
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	101
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	143
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	144
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	149
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	150
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	151
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	153
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	154
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	155
A4 - Etat des provisions	156
A5 - Etalement des provisions	157
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	158
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	159
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	161
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	162
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	163
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	164
A8 - Etat des charges transférées	165
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	166

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	167
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	170
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	171
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	172
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	173
B1.6 - Etat des engagements reçus	174
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	175
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	176
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	177
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	178

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	179
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	183
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	184
C3.2 - Liste des établissements publics créés	185
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	186
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	187

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	188
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 06095	VILLE PEYMEINADE BUDGET PRINCIPAL	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8264
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	391
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7415656.00	8912862.00	1030.03	1074.30

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	842.57	1016.00
2	Produit des impositions directes/population	514.28	471.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	874.80	1123.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	307.51	633.00
5	Encours de dette/population	569.85	1015.00
6	DGF/population	48.40	216.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60.30	52.54
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102.50	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35.20	56.39
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	65.10	90.34

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 119 000,00	7 329 304,44
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 789 695,56
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 119 000,00	8 119 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 595 819,16	2 868 103,43
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	359 180,84	232 459,11
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 854 437,46
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 955 000,00	3 955 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		12 074 000,00	12 074 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 640 000,00	0,00	1 970 000,00	1 970 000,00	1 970 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 025 000,00	0,00	4 197 000,00	4 197 000,00	4 197 000,00
014	Atténuations de produits	150 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
65	Autres charges de gestion courante	522 000,00	0,00	541 000,00	541 000,00	541 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 337 000,00	0,00	6 833 000,00	6 833 000,00	6 833 000,00
66	Charges financières	148 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 547 000,00	0,00	7 048 000,00	7 048 000,00	7 048 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 309 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	227 000,00		271 000,00	271 000,00	271 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 536 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
TOTAL		8 083 000,00	0,00	8 119 000,00	8 119 000,00	8 119 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 119 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	812 500,00	0,00	767 000,00	767 000,00	767 000,00
73	Impôts et taxes	5 532 000,00	0,00	5 635 000,00	5 635 000,00	5 635 000,00
74	Dotations et participations	750 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00	710 000,00
75	Autres produits de gestion courante	88 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 197 500,00	0,00	7 205 000,00	7 205 000,00	7 205 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 240,71	0,00	24 304,44	24 304,44	24 304,44
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 203 740,71	0,00	7 229 304,44	7 229 304,44	7 229 304,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		7 283 740,71	0,00	7 329 304,44	7 329 304,44	7 329 304,44

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	789 695,56
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 119 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	971 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 492,49	9 060,00	6 000,00	6 000,00	15 060,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 496 127,04	348 143,51	2 879 000,00	2 879 000,00	3 227 143,51
	Total des dépenses d'équipement	4 513 619,53	357 203,51	2 885 000,00	2 885 000,00	3 242 203,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	438 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 480,47		100 819,16	100 819,16	100 819,16
	Total des dépenses financières	442 480,47	0,00	610 819,16	610 819,16	610 819,16
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	16 900,00	1 977,33	0,00	0,00	1 977,33
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 973 000,00	359 180,84	3 495 819,16	3 495 819,16	3 855 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL	5 053 000,00	359 180,84	3 595 819,16	3 595 819,16	3 955 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 955 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	218 090,80	215 849,56	0,00	0,00	215 849,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	218 090,80	215 849,56	0,00	0,00	215 849,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	349 111,50	0,00	297 103,43	297 103,43	297 103,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 649 111,50	0,00	1 797 103,43	1 797 103,43	1 797 103,43
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	16 609,55	0,00	0,00	16 609,55
	Total des recettes réelles d'investissement	2 867 202,30	232 459,11	1 797 103,43	1 797 103,43	2 029 562,54

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 309 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	227 000,00		271 000,00	271 000,00	271 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 536 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
TOTAL		4 403 202,30	232 459,11	2 868 103,43	2 868 103,43	3 100 562,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	854 437,46
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 955 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

971 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 970 000,00		1 970 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 197 000,00		4 197 000,00
014	Atténuations de produits	125 000,00		125 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	541 000,00		541 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	135 000,00	0,00	135 000,00
67	Charges exceptionnelles	23 000,00	0,00	23 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 000,00	271 000,00	278 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		800 000,00	800 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 048 000,00	1 071 000,00	8 119 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 119 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	60 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450 000,00	0,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 227 143,51		3 227 143,51
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 060,00	0,00	15 060,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	85 000,00	85 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 977,33	0,00	1 977,33
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 819,16		100 819,16
Dépenses d'investissement – Total		3 855 000,00	100 000,00	3 955 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 955 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 000,00		18 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	767 000,00		767 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		85 000,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	5 635 000,00		5 635 000,00
74	Dotations et participations	710 000,00		710 000,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	0,00	75 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 304,44	15 000,00	39 304,44
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 229 304,44	100 000,00	7 329 304,44

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	789 695,56
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 119 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	297 103,43	0,00	297 103,43
13	Subventions d'investissement	215 849,56	0,00	215 849,56
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		271 000,00	271 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	16 609,55	0,00	16 609,55
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		800 000,00	800 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		529 562,54	1 071 000,00	1 600 562,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	854 437,46
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 500 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 955 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 640 000,00	1 970 000,00	1 970 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	24 000,00	34 400,00	34 400,00
60611	Eau et assainissement	39 570,00	51 550,00	51 550,00
60612	Energie - Electricité	231 200,00	313 550,00	313 550,00
60621	Combustibles	800,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	15 500,00	19 000,00	19 000,00
60623	Alimentation	183 000,00	200 000,00	200 000,00
60624	Produits de traitement	750,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 750,00	5 750,00	5 750,00
60631	Fournitures d'entretien	12 500,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 470,00	23 270,00	23 270,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	17 950,00	17 700,00	17 700,00
6064	Fournitures administratives	9 400,00	700,00	700,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 900,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	95 580,00	125 080,00	125 080,00
611	Contrats de prestations de services	3 500,00	5 030,00	5 030,00
6135	Locations mobilières	80 210,00	97 060,00	97 060,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 500,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	33 000,00	107 000,00	107 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	81 100,00	129 100,00	129 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 000,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	65 000,00	89 000,00	89 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	32 800,00	35 300,00	35 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 810,00	9 960,00	9 960,00
6156	Maintenance	40 590,00	87 900,00	87 900,00
6161	Multirisques	116 000,00	80 000,00	80 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	70 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	300,00	4 620,00	4 620,00
617	Etudes et recherches	17 400,00	38 000,00	38 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 455,00	3 550,00	3 550,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 700,00	25 070,00	25 070,00
6188	Autres frais divers	5 710,00	16 655,00	16 655,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 300,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	34 000,00	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	1 500,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	24 500,00	17 500,00	17 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	50 260,00	63 080,00	63 080,00
6236	Catalogues et imprimés	21 810,00	23 200,00	23 200,00
6237	Publications	18 000,00	16 100,00	16 100,00
6238	Divers	13 050,00	8 650,00	8 650,00
6247	Transports collectifs	0,00	2 300,00	2 300,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6255	Frais de déménagement	12 000,00	9 000,00	9 000,00
6256	Missions	9 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	10 245,00	13 960,00	13 960,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	16 500,00	16 500,00
6262	Frais de télécommunications	23 280,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	30 830,00	59 058,00	59 058,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 100,00	2 100,00	2 100,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 500,00	7 500,00	7 500,00
6288	Autres services extérieurs	48 130,00	60 317,00	60 317,00
63512	Taxes foncières	17 150,00	21 000,00	21 000,00
63513	Autres impôts locaux	3 100,00	3 040,00	3 040,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 700,00	8 650,00	8 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 025 000,00	4 197 000,00	4 197 000,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	32 995,73	32 995,73
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 147,55	11 899,98	11 899,98
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 761,74	52 846,42	52 846,42
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 688,52	7 139,99	7 139,99
64111	Rémunération principale titulaires	2 027 667,28	1 884 278,71	1 884 278,71
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	66 434,85	69 005,05	69 005,05
64118	Autres indemnités titulaires	415 960,98	437 800,38	437 800,38
64131	Rémunérations non tit.	289 883,45	358 861,47	358 861,47
64138	Autres indemnités non tit.	41 279,37	85 026,45	85 026,45
64168	Autres emplois d'insertion	28 870,08	105 195,06	105 195,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	422 600,13	454 225,05	454 225,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	638 839,08	662 682,89	662 682,89
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 039,07	22 096,12	22 096,12
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	447,90	2 816,70	2 816,70
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 380,00	9 130,00	9 130,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	150 000,00	125 000,00	125 000,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	5 000,00	32 000,00	32 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	135 000,00	93 000,00	93 000,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	10 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	522 000,00	541 000,00	541 000,00
6531	Indemnités	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6535	Formation	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	55 000,00	56 000,00	56 000,00
65548	Autres contributions	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	35 000,00	41 000,00	41 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	6 200,00	8 000,00	8 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	81 000,00	69 000,00	69 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	56 000,00	81 000,00	81 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	143 000,00	143 000,00	143 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 337 000,00	6 833 000,00	6 833 000,00
66	Charges financières (b)	148 000,00	135 000,00	135 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	153 800,00	140 000,00	140 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 800,00	-9 000,00	-9 000,00
6688	Autres	3 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	23 000,00	23 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	18 000,00	18 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	7 000,00	7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 547 000,00	7 048 000,00	7 048 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 309 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	227 000,00	271 000,00	271 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	227 000,00	271 000,00	271 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 536 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 536 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 083 000,00	8 119 000,00	8 119 000,00

+

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			8 119 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	86 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	95 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	18 000,00	18 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	812 500,00	767 000,00	767 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	24 000,00	22 000,00	22 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 600,00	4 340,00	4 340,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 410,00	16 887,00	16 887,00
7062	Redevances services à caractère culturel	18 210,00	28 450,00	28 450,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	361 037,00	350 000,00	350 000,00
70688	Autres prestations de services	3 200,00	2 680,00	2 680,00
7078	Autres marchandises	5 430,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	2 600,00	4 935,00	4 935,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	44 000,00	60 000,00	60 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	140 000,00	110 000,00	110 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 300,00	3 000,00	3 000,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	4 400,00	300,00	300,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	172 613,00	155 000,00	155 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	12 500,00	9 408,00	9 408,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 200,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 532 000,00	5 635 000,00	5 635 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 120 000,00	4 250 000,00	4 250 000,00
73211	Attribution de compensation	650 000,00	650 000,00	650 000,00
73221	FNGIR	44 000,00	44 000,00	44 000,00
7336	Droits de place	17 000,00	11 000,00	11 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	229 800,00	230 000,00	230 000,00
7362	Taxes de séjour	1 200,00	2 000,00	2 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	470 000,00	448 000,00	448 000,00
74	Dotations et participations	750 000,00	710 000,00	710 000,00
7411	Dotation forfaitaire	441 000,00	400 000,00	400 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	90 000,00	95 000,00	95 000,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	10 970,00	10 970,00
74741	Participat° Communes du GFP	28 000,00	26 300,00	26 300,00
74748	Participat° Autres communes	3 000,00	2 730,00	2 730,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	173 000,00	175 000,00	175 000,00
7488	Autres attributions et participations	2 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	88 000,00	75 000,00	75 000,00
752	Revenus des immeubles	88 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 197 500,00	7 205 000,00	7 205 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 240,71	24 304,44	24 304,44
7713	Libéralités reçues	740,71	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 500,00	24 304,44	24 304,44
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 203 740,71	7 229 304,44	7 229 304,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	80 000,00	100 000,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	66 500,00	85 000,00	85 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 500,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 283 740,71	7 329 304,44	7 329 304,44

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				789 695,56
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				8 119 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	17 492,49	6 000,00	6 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	17 492,49	6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	0,00	578 000,00	578 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	0,00	64 000,00	64 000,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	0,00	350 000,00	350 000,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	0,00	96 600,00	96 600,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	0,00	198 500,00	198 500,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	0,00	125 500,00	125 500,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	0,00	96 890,00	96 890,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	0,00	58 800,00	58 800,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	0,00	6 900,00	6 900,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	0,00	29 360,00	29 360,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
13016	Opération d'équipement n° 13016 (5)	316 839,45	399 700,00	399 700,00
15004	Opération d'équipement n° 15004 (5)	77 072,00	82 000,00	82 000,00
15010	Opération d'équipement n° 15010 (5)	3 000,00	0,00	0,00
15017	Opération d'équipement n° 15017 (5)	1 666 334,08	100 000,00	100 000,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	69 702,14	149 000,00	149 000,00
16002	Opération d'équipement n° 16002 (5)	150 000,00	198 750,00	198 750,00
16011	Opération d'équipement n° 16011 (5)	17 079,00	0,00	0,00
16014	Opération d'équipement n° 16014 (5)	4 976,40	0,00	0,00
17001	Opération d'équipement n° 17001 (5)	224 789,07	0,00	0,00
17005	Opération d'équipement n° 17005 (5)	13 350,00	0,00	0,00
17006	Opération d'équipement n° 17006 (5)	31 561,70	0,00	0,00
17007	Opération d'équipement n° 17007 (5)	31 417,74	0,00	0,00
17008	Opération d'équipement n° 17008 (5)	232,50	0,00	0,00
17009	Opération d'équipement n° 17009 (5)	82 622,48	0,00	0,00
17010	Opération d'équipement n° 17010 (5)	5 688,42	0,00	0,00
17011	Opération d'équipement n° 17011 (5)	1 558,05	0,00	0,00
17013	Opération d'équipement n° 17013 (5)	9 035,21	0,00	0,00
17014	Opération d'équipement n° 17014 (5)	368,80	0,00	0,00
18001	Opération d'équipement n° 18001 (5)	594 000,00	0,00	0,00
18002	Opération d'équipement n° 18002 (5)	150 000,00	225 000,00	225 000,00
18003	Opération d'équipement n° 18003 (5)	600 000,00	0,00	0,00
18004	Opération d'équipement n° 18004 (5)	30 000,00	0,00	0,00
18005	Opération d'équipement n° 18005 (5)	70 000,00	0,00	0,00
18006	Opération d'équipement n° 18006 (5)	47 000,00	0,00	0,00
18007	Opération d'équipement n° 18007 (5)	50 000,00	0,00	0,00
18008	Opération d'équipement n° 18008 (5)	27 000,00	0,00	0,00
18009	Opération d'équipement n° 18009 (5)	53 500,00	0,00	0,00
18010	Opération d'équipement n° 18010 (5)	83 600,00	0,00	0,00
18011	Opération d'équipement n° 18011 (5)	36 000,00	0,00	0,00
18012	Opération d'équipement n° 18012 (5)	2 500,00	0,00	0,00
18013	Opération d'équipement n° 18013 (5)	44 000,00	0,00	0,00
18014	Opération d'équipement n° 18014 (5)	2 900,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 513 619,53	2 885 000,00	2 885 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	60 000,00	60 000,00
10223	TLE	0,00	60 000,00	60 000,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	438 000,00	450 000,00	450 000,00
1641	Emprunts en euros	418 000,00	428 000,00	428 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	1 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	3 300,00	4 000,00	4 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	16 700,00	17 000,00	17 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 480,47	100 819,16	100 819,16
Total des dépenses financières		442 480,47	610 819,16	610 819,16
45811	DEPENSES SOUS MANDAT CABRIS (6)	1 500,00	0,00	0,00
45812	DEPENSES SOUS MANDAT SPERACEDES (6)	1 400,00	0,00	0,00
45813	DEPENSES SOUS MANDAT LE TIGNET (6)	3 000,00	0,00	0,00
45814	DEPENSES SOUS MANDAT ST CEZAIRE (6)	3 700,00	0,00	0,00
45815	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG (6)	7 300,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		16 900,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 973 000,00	3 495 819,16	3 495 819,16
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	<i>80 000,00</i>	<i>100 000,00</i>	<i>100 000,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>13 200,00</i>	<i>15 000,00</i>	<i>15 000,00</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>600,00</i>	<i>15 000,00</i>	<i>15 000,00</i>
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	<i>500,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
139151	<i>Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.</i>	<i>6 600,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>1 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13931	<i>Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.</i>	<i>4 500,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Charges transférées (9)	66 800,00	85 000,00	85 000,00
2313	Constructions	66 800,00	85 000,00	85 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		80 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 053 000,00	3 595 819,16	3 595 819,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	359 180,84
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 955 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	218 090,80	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	20 400,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	96 843,80	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 069,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	778,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		218 090,80	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 849 111,50	1 797 103,43	1 797 103,43
10222	FCTVA	258 000,00	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	91 111,50	97 103,43	97 103,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	800 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 649 111,50	1 797 103,43	1 797 103,43
45821	RECETTES SOUS MANDAT CABRIS (5)	0,00	0,00	0,00
45822	RECETTES SOUS MANDAT SPERACEDES (5)	0,00	0,00	0,00
45823	RECETTES SOUS MANDAT LE TIGNET (5)	0,00	0,00	0,00
45824	RECETTES SOUS MANDAT ST CEZAIRE (5)	0,00	0,00	0,00
45825	RECETTES SOUS MANDAT CAPG (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 867 202,30	1 797 103,43	1 797 103,43
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 309 000,00	800 000,00	800 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	227 000,00	271 000,00	271 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 500,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	100,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	74 200,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	4 500,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	100,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	900,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	200,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	37 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	16 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	36 000,00	271 000,00	271 000,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 536 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 536 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 403 202,30	2 868 103,43	2 868 103,43

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	232 459,11
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	854 437,46
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 955 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	578 000,00	b 578 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	553 500,00	553 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	553 500,00	553 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-578 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	64 000,00	b 64 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-64 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	350 000,00	b 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	345 000,00	345 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-350 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	34 500,00	34 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-80 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	96 600,00	b 96 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	77 100,00	77 100,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	65 100,00	65 100,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-96 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	198 500,00	b 198 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	178 500,00	178 500,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-198 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	125 500,00	b 125 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	125 500,00	125 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	125 500,00	125 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-125 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	96 890,00	b 96 890,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	96 890,00	96 890,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	16 600,00	16 600,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	42 290,00	42 290,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-96 890,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11015 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUITE INTEMPERIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	58 800,00	b 58 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	29 700,00	29 700,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	29 700,00	29 700,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 100,00	22 100,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	19 100,00	19 100,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 800,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	6 900,00	b 6 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 900,00	6 900,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	5 400,00	5 400,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 900,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	29 360,00	b 29 360,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	29 360,00	29 360,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	11 150,00	11 150,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 210,00	18 210,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-29 360,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	31 700,00	31 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13016 (1)
LIBELLE : REHABILITATION CENTRE VILLE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		858 698,44	a 23 222,16	399 700,00	b 399 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	176 795,10	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	173 307,90	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 487,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 576,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	26 120,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	652 326,50	23 222,16	394 700,00	394 700,00	0,00
2313	Constructions	60 477,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	591 849,26	23 222,16	394 700,00	394 700,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-422 922,16
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15004 (1)
LIBELLE : PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		292 255,69	a 0,00	82 000,00	b 82 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	284 983,69	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00
2313	Constructions	42 138,95	0,00	54 500,00	54 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	242 844,74	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-82 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15010 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15017 (1)
LIBELLE : CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		443 021,48	a 51 648,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	443 021,48	51 648,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2031	Frais d'études	428 170,04	51 648,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	14 851,44	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-151 648,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX PLUVIALES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 052 630,45	a 0,00	149 000,00	b 149 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 993,96	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2031	Frais d'études	26 993,96	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 025 636,49	0,00	147 000,00	147 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 025 636,49	0,00	147 000,00	147 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-149 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16002 (1)
LIBELLE : RENOVATION VIEUX VILLAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		47 130,50	a 6 554,40	198 750,00	b 198 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 032,00	0,00	101 750,00	101 750,00	0,00
2031	Frais d'études	4 032,00	0,00	101 750,00	101 750,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 098,50	6 554,40	97 000,00	97 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	43 098,50	6 554,40	54 000,00	54 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-205 304,40
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16011 (1)
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCÉS MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 946,78	a 2 940,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 436,80	2 940,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	17 436,80	2 940,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 509,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 249,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 260,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 940,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16014 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17001 (1)
LIBELLE : PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17005 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17006 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		88 299,01	a 1 898,40	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 315,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 315,04	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	85 983,97	1 898,40	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	77 359,09	1 898,40	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 624,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 898,40
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17007 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 880,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 880,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17008 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17009 (1)
LIBELLE : RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 000,70	a 26 885,05	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	72 000,70	26 885,05	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	72 000,70	26 885,05	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 885,05
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17010 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17011 (1)
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCÉS MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17013 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17014 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18001 (1)
LIBELLE : PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		410 757,60	a 155 841,37	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 655,76	1 380,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 256,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 059,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	339,80	1 380,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	403 561,84	154 461,37	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	367 563,36	154 461,37	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	35 998,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-155 841,37
--	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18002 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT COEUR DE VILLE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	225 000,00	b 225 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-225 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18003 (1)
LIBELLE : RESERVE FONCIERE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18004 (1)
LIBELLE : EXTENSION CUISINE CENTRALE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 567,78	a 1 022,67	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 567,78	1 022,67	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 567,78	1 022,67	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 022,67
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18005 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		58 885,35	a 9 798,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 885,35	9 798,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	58 885,35	9 798,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 798,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18006 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		31 881,48	a 11 080,32	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 471,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 471,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 410,28	11 080,32	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	8 628,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 802,28	3 999,60	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 980,00	7 080,72	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 080,32
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18007 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 782,98	a 17 733,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 782,98	17 733,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 782,98	17 733,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 733,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18008 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18009 (1)
LIBELLE : RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 877,81	a 16 211,44	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 877,81	16 211,44	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 877,81	16 211,44	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 211,44
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18010 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		64 443,07	a 10 215,42	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 443,07	10 215,42	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 683,66	8 238,61	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	45 378,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	173,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 274,33	1 976,81	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 932,29	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 215,42
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18011 (1)
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCÉS MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		31 311,50	a 4 485,97	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	235,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	235,15	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 076,35	4 485,97	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 710,35	2 971,57	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 366,00	1 514,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 485,97
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18012 (1)
LIBELLE : LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 470,94	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	470,94	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	470,94	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-470,94
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18013 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 170,88	a 5 256,37	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 170,88	5 256,37	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 104,67	606,83	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 066,21	4 649,54	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 256,37
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18014 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	592 819	340 240	9 050	392 260	191 250	93 500	0	0	17 000	1 859 200	500	3 495 819
- Equipements municipaux (2)		332 240	9 050	392 260	191 250	93 500	0	0	0	1 734 200	500	2 753 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		7 000	0	0	0	0	0	0	0	125 000	0	132 000
- Opérations financières	592 819											592 819
Dépenses d'ordre	100 000											100 000
Total dépenses de l'exercice	692 819	340 240	9 050	392 260	191 250	93 500	0	0	17 000	1 859 200	500	3 595 819
RAR N-1 et reports	0	31 528	0	18 525	62 246	7 081	0	0	8 229	231 571	0	359 181
Total cumulé dépenses d'investissement	692 819	371 768	9 050	410 785	253 496	100 581	0	0	25 229	2 090 771	500	3 955 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 771 000	0	0	0	0	0	0	0	0	97 103	0	2 868 103
RAR N-1 et reports	1 070 287	0	0	16 610	0	0	0	0	0	0	0	1 086 897
Total cumulé recettes d'investissement	3 841 287	0	0	16 610	0	0	0	0	0	97 103	0	3 955 000

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 449 358	3 142 644	367 242	1 713 467	180 433	263 961	147 095	5 000	41 140	807 861	800	8 119 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 449 358	3 142 644	367 242	1 713 467	180 433	263 961	147 095	5 000	41 140	807 861	800	8 119 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 412 180	120 972	1 500	438 965	28 450	12 187	60 100	111 600	81 350	62 000	0	7 329 304
RAR N-1 et reports	789 696	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	789 696
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 201 876	120 972	1 500	438 965	28 450	12 187	60 100	111 600	81 350	62 000	0	8 119 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		692 819	371 768	9 050	410 785	253 496	100 581	0	0	25 229	2 090 771	500	3 955 000
Dépenses réelles		592 819	371 768	9 050	410 785	253 496	100 581	0	0	25 229	2 090 771	500	3 855 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	100 819	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 819
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	432 000	1 000	0	0	0	0	0	0	17 000	0	0	450 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 060	0	15 060
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	370 768	9 050	408 808	253 496	100 581	0	0	8 229	2 075 711	500	3 227 144
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	578 000	0	578 000
103	RESERVES FONCIERES	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	63 000	0	64 000
105	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	350 000	0	0	0	0	0	0	0	350 000
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	5 000	0	0	15 000	59 500	0	0	0	500	0	80 000
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0	96 000	600	0	0	0	0	0	0	0	0	96 600

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0	18 500	0	0	0	25 000	0	0	0	155 000	0	198 500
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 500	0	125 500
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0	92 440	4 450	0	0	0	0	0	0	0	0	96 890
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0	54 800	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	58 800
112	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	0	0	0	6 900	0	0	0	0	0	0	0	6 900
113	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	29 360	0	0	0	0	0	0	0	29 360
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	26 500	0	0	7 500	5 500	0	0	0	0	500	40 000
13016	REHABILITATION CENTRE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	422 922	0	422 922
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0	45 000	0	6 000	0	3 500	0	0	0	27 500	0	82 000
15010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15017	CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL	0	0	0	0	151 648	0	0	0	0	0	0	151 648
152	RESEAUX EAUX PLUVIALES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 000	0	149 000
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0	0	0	0	75 304	0	0	0	0	130 000	0	205 304
16011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0	2 940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 940
16014	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17005	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	0	0	0	1 898	0	0	0	0	0	0	1 898
17007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0	2 880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 880

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
17008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 885	0	26 885
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17013	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17014	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 841	0	155 841
18002	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 000	0	225 000
18003	RESERVE FONCIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18004	EXTENSION CUISINE CENTRALE	0	0	0	1 023	0	0	0	0	0	0	0	1 023
18005	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	9 798	0	0	0	0	0	0	0	9 798
18006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	1 854	0	0	2 146	7 081	0	0	0	0	0	11 080
18007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0	9 504	0	0	0	0	0	0	8 229	0	0	17 733
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 211	0	16 211
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0	9 864	0	0	0	0	0	0	0	351	0	10 215
18011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0	4 486	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 486
18012	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	0	0	0	471	0	0	0	0	0	0	0	471
18013	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	5 256	0	0	0	0	0	0	0	5 256

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
18014	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	1 977	0	0	0	0	0	0	0	1 977
45811	DEPENSES SOUS MANDAT CABRIS	0	0	0	175	0	0	0	0	0	0	0	175
45812	DEPENSES SOUS MANDAT SPERACEDES	0	0	0	158	0	0	0	0	0	0	0	158
45813	DEPENSES SOUS MANDAT LE TIGNET	0	0	0	346	0	0	0	0	0	0	0	346
45814	DEPENSES SOUS MANDAT ST CEZAIRE	0	0	0	434	0	0	0	0	0	0	0	434
45815	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG	0	0	0	865	0	0	0	0	0	0	0	865
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		2 986 850	0	0	16 610	0	0	0	0	0	97 103	0	3 100 563
Recettes réelles		1 915 850	0	0	16 610	0	0	0	0	0	97 103	0	2 029 563
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	97 103	0	1 797 103
13	Subventions d'investissement	215 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	215 850
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	16 610	0	0	0	0	0	0	0	16 610
45821	RECETTES SOUS MANDAT CABRIS	0	0	0	1 469	0	0	0	0	0	0	0	1 469
45822	RECETTES SOUS MANDAT SPERACEDES	0	0	0	1 326	0	0	0	0	0	0	0	1 326
45823	RECETTES SOUS MANDAT LE TIGNET	0	0	0	2 908	0	0	0	0	0	0	0	2 908
45824	RECETTES SOUS MANDAT ST CEZAIRE	0	0	0	3 641	0	0	0	0	0	0	0	3 641
45825	RECETTES SOUS MANDAT CAPG	0	0	0	7 266	0	0	0	0	0	0	0	7 266
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>1 071 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 071 000</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>800 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>800 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>271 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>271 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 449 358	3 142 644	367 242	1 713 467	180 433	263 961	147 095	5 000	41 140	807 861	800	8 119 000
Dépenses réelles		378 358	3 142 644	367 242	1 713 467	180 433	263 961	147 095	5 000	41 140	807 861	800	7 048 000
011	Charges à caractère général	58 358	726 990	17 600	467 947	146 365	188 650	100	5 000	41 140	317 050	800	1 970 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 115 654	293 642	1 121 520	34 068	75 311	65 995	0	0	490 811	0	4 197 000
014	Atténuations de produits	125 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 000
022	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	3 000	277 000	56 000	124 000	0	0	81 000	0	0	0	0	541 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	135 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135 000
67	Charges exceptionnelles	0	23 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>1 071 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 071 000</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>800 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>800 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>271 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>271 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 412 180	120 972	1 500	438 965	28 450	12 187	60 100	111 600	81 350	62 000	0	7 329 304
Recettes réelles		6 312 180	120 972	1 500	438 965	28 450	12 187	60 100	111 600	81 350	62 000	0	7 229 304
013	Atténuations de charges	0	18 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000
70	Produits des services, du domaine, vente	7 180	67 698	1 500	409 935	28 450	12 187	60 100	111 600	6 350	62 000	0	767 000
73	Impôts et taxes	5 635 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 635 000
74	Dotations et participations	670 000	10 970	0	29 030	0	0	0	0	0	0	0	710 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000	0	0	75 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	24 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 304
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		1 449 358,00	3 142 644,14	0,00	0,00	4 592 002,14
Dépenses de l'exercice		1 449 358,00	3 142 644,14	0,00	0,00	4 592 002,14
011	Charges à caractère général	58 358,00	726 990,00	0,00	0,00	785 348,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 115 654,14	0,00	0,00	2 115 654,14
014	Atténuations de produits	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	271 000,00	0,00	0,00	0,00	271 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	277 000,00	0,00	0,00	280 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	135 000,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		7 201 875,56	120 972,44	0,00	0,00	7 322 848,00
Recettes de l'exercice		6 412 180,00	120 972,44	0,00	0,00	6 533 152,44
013	Atténuations de charges	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	7 180,00	67 698,00	0,00	0,00	74 878,00
73	Impôts et taxes	5 635 000,00	0,00	0,00	0,00	5 635 000,00
74	Dotations et participations	670 000,00	10 970,00	0,00	0,00	680 970,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	24 304,44	0,00	0,00	24 304,44
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		789 695,56	0,00	0,00	0,00	789 695,56

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
SOLDE (2)		5 752 517,56	-3 021 671,70	0,00	0,00	2 730 845,86

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		2 393 305,77	220 976,61	34 292,46	183 369,30	255 650,00	20 950,00	34 100,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		2 393 305,77	220 976,61	34 292,46	183 369,30	255 650,00	20 950,00	34 100,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	488 720,00	7 620,00	2 850,00	60 100,00	112 650,00	20 950,00	34 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 873 585,77	87 356,61	31 442,46	123 269,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	126 000,00	0,00	0,00	143 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		98 002,44	0,00	970,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		98 002,44	0,00	970,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	45 698,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
74	Dotations et participations	10 000,00	0,00	970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 304,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 295 303,33	-220 976,61	-33 322,46	-183 369,30	-255 650,00	-20 950,00	-12 100,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		366 642,30	600,00	367 242,30
Dépenses de l'exercice		366 642,30	600,00	367 242,30
011	Charges à caractère général	17 000,00	600,00	17 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	293 642,30	0,00	293 642,30
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	56 000,00	0,00	56 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 500,00	0,00	1 500,00
Recettes de l'exercice		1 500,00	0,00	1 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 500,00	0,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-365 142,30	-600,00	-365 742,30

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	310 642,30	56 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	310 642,30	56 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	293 642,30	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-309 142,30	-56 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)	169 756,86	654 454,48	0,00	0,00	0,00	889 255,74	1 713 467,08
	Dépenses de l'exercice	169 756,86	654 454,48	0,00	0,00	0,00	889 255,74	1 713 467,08
011	Charges à caractère général	6 500,00	202 250,00	0,00	0,00	0,00	259 197,00	467 947,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 256,86	397 204,48	0,00	0,00	0,00	630 058,74	1 121 520,08
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	29 030,00	0,00	0,00	0,00	409 935,00	438 965,00
	Recettes de l'exercice	0,00	29 030,00	0,00	0,00	0,00	409 935,00	438 965,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409 935,00	409 935,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	29 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 030,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-169 756,86	-625 424,48	0,00	0,00	0,00	-479 320,74	-1 274 502,08

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		447 704,48	97 550,00	109 200,00	832 923,23	0,00	0,00	0,00	56 332,51
Dépenses de l'exercice		447 704,48	97 550,00	109 200,00	832 923,23	0,00	0,00	0,00	56 332,51
011	Charges à caractère général	41 500,00	51 550,00	109 200,00	259 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	397 204,48	0,00	0,00	573 726,23	0,00	0,00	0,00	56 332,51
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		8 538,00	20 492,00	0,00	409 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		8 538,00	20 492,00	0,00	409 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	409 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	8 538,00	20 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-439 166,48	-77 058,00	-109 200,00	-422 988,23	0,00	0,00	0,00	-56 332,51

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	78 670,00	61 292,57	40 470,00	180 432,57
Dépenses de l'exercice		0,00	78 670,00	61 292,57	40 470,00	180 432,57
011	Charges à caractère général	0,00	78 670,00	27 225,00	40 470,00	146 365,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	34 067,57	0,00	34 067,57
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	21 100,00	0,00	7 350,00	28 450,00
Recettes de l'exercice		0,00	21 100,00	0,00	7 350,00	28 450,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	21 100,00	0,00	7 350,00	28 450,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
SOLDE (2)		0,00	-57 570,00	-61 292,57	-33 120,00	-151 982,57

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		9 970,00	9 000,00	45 950,00	13 750,00	54 492,57	0,00	0,00	6 800,00
Dépenses de l'exercice		9 970,00	9 000,00	45 950,00	13 750,00	54 492,57	0,00	0,00	6 800,00
011	Charges à caractère général	9 970,00	9 000,00	45 950,00	13 750,00	20 425,00	0,00	0,00	6 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	34 067,57	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		14 400,00	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		14 400,00	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	14 400,00	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		4 430,00	-9 000,00	-39 250,00	-13 750,00	-54 492,57	0,00	0,00	-6 800,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	238 960,82	25 000,00	263 960,82
Dépenses de l'exercice		0,00	238 960,82	25 000,00	263 960,82
011	Charges à caractère général	0,00	163 650,00	25 000,00	188 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	75 310,82	0,00	75 310,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	12 187,00	0,00	12 187,00
Recettes de l'exercice		0,00	12 187,00	0,00	12 187,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	12 187,00	0,00	12 187,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-226 773,82	-25 000,00	-251 773,82

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		114 510,82	0,00	0,00	124 250,00	200,00	25 000,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		114 510,82	0,00	0,00	124 250,00	200,00	25 000,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	39 200,00	0,00	0,00	124 250,00	200,00	25 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 310,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	12 187,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	12 187,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	12 187,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-114 510,82	0,00	0,00	-112 063,00	-200,00	-25 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	147 094,57	147 094,57
Dépenses de l'exercice		0,00	147 094,57	147 094,57
011	Charges à caractère général	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	65 994,57	65 994,57
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	81 000,00	81 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	60 100,00	60 100,00
Recettes de l'exercice		0,00	60 100,00	60 100,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	60 100,00	60 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-86 994,57	-86 994,57

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	147 094,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	147 094,57	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	65 994,57	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	81 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	60 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	60 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	60 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-86 994,57	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	1 600,00	0,00	0,00	110 000,00	111 600,00
Recettes de l'exercice		0,00	1 600,00	0,00	0,00	110 000,00	111 600,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 600,00	0,00	0,00	110 000,00	111 600,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	SOLDE (2)	0,00	-3 400,00	0,00	0,00	110 000,00	106 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	41 140,00	0,00	0,00	41 140,00
Dépenses de l'exercice		0,00	41 140,00	0,00	0,00	41 140,00
011	Charges à caractère général	0,00	41 140,00	0,00	0,00	41 140,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	81 350,00	0,00	0,00	81 350,00
Recettes de l'exercice		0,00	81 350,00	0,00	0,00	81 350,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	6 350,00	0,00	0,00	6 350,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	40 210,00	0,00	0,00	40 210,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		313 873,32	493 537,20	450,00	807 860,52
Dépenses de l'exercice		313 873,32	493 537,20	450,00	807 860,52
011	Charges à caractère général	128 800,00	187 800,00	450,00	317 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	185 073,32	305 737,20	0,00	490 810,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		62 000,00	0,00	0,00	62 000,00
Recettes de l'exercice		62 000,00	0,00	0,00	62 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	62 000,00	0,00	0,00	62 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-251 873,32	-493 537,20	-450,00	-745 860,52

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	34 000,00	0,00	197 873,32	82 000,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	34 000,00	0,00	197 873,32	82 000,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	34 000,00	0,00	12 800,00	82 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	185 073,32	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-34 000,00	62 000,00	-197 873,32	-82 000,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		148 180,88	13 000,00	42 500,00	289 856,32	0,00	200,00	250,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		148 180,88	13 000,00	42 500,00	289 856,32	0,00	200,00	250,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	10 000,00	13 000,00	42 500,00	122 300,00	0,00	200,00	250,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 180,88	0,00	0,00	167 556,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-148 180,88	-13 000,00	-42 500,00	-289 856,32	0,00	-200,00	-250,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
Dépenses de l'exercice		0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
011	Charges à caractère général	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		692 819,16	371 768,39	0,00	0,00	1 064 587,55
Dépenses de l'exercice		692 819,16	340 240,00	0,00	0,00	1 033 059,16
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 819,16	0,00	0,00	0,00	100 819,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	432 000,00	1 000,00	0,00	0,00	433 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	339 240,00	0,00	0,00	339 240,00
103	RESERVES FONCIERES	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	96 000,00	0,00	0,00	96 000,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	18 500,00	0,00	0,00	18 500,00
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	92 440,00	0,00	0,00	92 440,00
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	54 800,00	0,00	0,00	54 800,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
114	MATERIELS ET MOBILIERS	0,00	26 500,00	0,00	0,00	26 500,00
	SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS					
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
15010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16014	MATERIELS ET MOBILIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS					
17007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18014	MATERIELS ET MOBILIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS					
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	31 528,39	0,00	0,00	31 528,39
RECETTES (2)		3 841 287,02	0,00	0,00	0,00	3 841 287,02
Recettes de l'exercice		2 771 000,00	0,00	0,00	0,00	2 771 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	271 000,00	0,00	0,00	0,00	271 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	1 700 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 070 287,02	0,00	0,00	0,00	1 070 287,02
SOLDE (2)		3 148 467,86	-371 768,39	0,00	0,00	2 776 699,47

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		320 614,39	0,00	0,00	0,00	25 800,00	6 854,00	18 500,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		290 940,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00	5 000,00	18 500,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		289 940,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00	5 000,00	18 500,00	0,00	0,00
103	RESERVES FONCIERES	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00	0,00	0,00
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	92 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	54 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	MATERIELS ET MOBILIERES SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	700,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16014	MATERIELS ET MOBILIERES SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18011	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18014	MATERIELS ET MOBILIER SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		29 674,39	0,00	0,00	0,00	0,00	1 854,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-320 614,39	0,00	0,00	0,00	-25 800,00	-6 854,00	-18 500,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		9 050,00	0,00	9 050,00
Dépenses de l'exercice		9 050,00	0,00	9 050,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		9 050,00	0,00	9 050,00
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	600,00	0,00	600,00
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	4 450,00	0,00	4 450,00
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	4 000,00	0,00	4 000,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-9 050,00	0,00	-9 050,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	9 050,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	9 050,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	9 050,00	0,00	0,00
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	4 450,00	0,00	0,00
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-9 050,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		7 370,94	383 462,39	0,00	0,00	0,00	19 951,98	410 785,31
Dépenses de l'exercice		6 900,00	371 220,00	0,00	0,00	0,00	14 140,00	392 260,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		6 900,00	371 220,00	0,00	0,00	0,00	14 140,00	392 260,00
105	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
112	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
113	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	15 220,00	0,00	0,00	0,00	14 140,00	29 360,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
17005	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17013	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18004	EXTENSION CUISINE CENTRALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18005	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18012	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18013	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	DEPENSES SOUS MANDAT CABRIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812	DEPENSES SOUS MANDAT SPERACEDES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45813	DEPENSES SOUS MANDAT LE TIGNET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45814	DEPENSES SOUS MANDAT ST CEZAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45815	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		470,94	12 242,39	0,00	0,00	0,00	5 811,98	18 525,31
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 609,55	16 609,55
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45821	RECETTES SOUS MANDAT CABRIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	RECETTES SOUS MANDAT SPERACEDES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45823	RECETTES SOUS MANDAT LE TIGNET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45824	RECETTES SOUS MANDAT ST CEZAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45825	RECETTES SOUS MANDAT CAPG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 609,55	16 609,55
SOLDE (2)		-7 370,94	-383 462,39	0,00	0,00	0,00	-3 342,43	-394 175,76

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		154 272,17	172 409,03	56 781,19	19 951,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		153 270,00	170 280,00	47 670,00	14 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		153 270,00	170 280,00	47 670,00	14 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	150 000,00	155 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	3 270,00	9 280,00	2 670,00	14 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17005	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17013	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18004	EXTENSION CUISINE CENTRALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18005	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18012	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18013	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	DEPENSES SOUS MANDAT CABRIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812	DEPENSES SOUS MANDAT SPERACEDES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45813	DEPENSES SOUS MANDAT LE TIGNET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45814	DEPENSES SOUS MANDAT ST CEZAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45815	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 002,17	2 129,03	9 111,19	5 811,98	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	16 609,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45821	RECETTES SOUS MANDAT CABRIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	RECETTES SOUS MANDAT SPERACEDES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45823	RECETTES SOUS MANDAT LE TIGNET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45824	RECETTES SOUS MANDAT ST CEZAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45825	RECETTES SOUS MANDAT CAPG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	16 609,55	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-154 272,17	-172 409,03	-56 781,19	-3 342,43	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	24 398,40	77 450,00	151 648,00	253 496,40
Dépenses de l'exercice		0,00	22 500,00	68 750,00	100 000,00	191 250,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	22 500,00	68 750,00	100 000,00	191 250,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
15017	CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0,00	0,00	68 750,00	0,00	68 750,00
17006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
17007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	1 898,40	8 700,00	51 648,00	62 246,40
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-24 398,40	-77 450,00	-151 648,00	-253 496,40

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	16 898,40	0,00	7 500,00	2 145,60	0,00	0,00	75 304,40
Dépenses de l'exercice		0,00	15 000,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	68 750,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	15 000,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	68 750,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15017	CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 750,00
17006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	Restes à réaliser – reports	0,00	1 898,40	0,00	0,00	2 145,60	0,00	0,00	6 554,40
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-16 898,40	0,00	-7 500,00	-2 145,60	0,00	0,00	-75 304,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	93 080,72	7 500,00	100 580,72
Dépenses de l'exercice		0,00	86 000,00	7 500,00	93 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	86 000,00	7 500,00	93 500,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	54 500,00	5 000,00	59 500,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	3 000,00	2 500,00	5 500,00
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
17006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
17007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00
17014	MATERIELS ET MOBILIERS	0,00	0,00	0,00	0,00
	SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS				
18006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00
	SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS				
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	7 080,72	0,00	7 080,72
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-93 080,72	-7 500,00	-100 580,72

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		16 000,00	0,00	0,00	77 080,72	0,00	7 500,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		16 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		16 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	9 500,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17014	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18006	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	7 080,72	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
010	Stocks							
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-16 000,00	0,00	0,00	-77 080,72	0,00	-7 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	25 229,00	0,00	0,00	25 229,00
Dépenses de l'exercice		0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18007	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	8 229,00	0,00	0,00	8 229,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-25 229,00	0,00	0,00	-25 229,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		702 596,49	1 388 174,53	0,00	2 090 771,02
Dépenses de l'exercice		659 500,00	1 199 700,00	0,00	1 859 200,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		659 500,00	1 193 700,00	0,00	1 853 200,00
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	335 000,00	243 000,00	0,00	578 000,00
103	RESERVES FONCIERES	50 000,00	13 000,00	0,00	63 000,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	500,00	0,00	500,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	125 500,00	0,00	0,00	125 500,00
13016	REHABILITATION CENTRE VILLE	0,00	399 700,00	0,00	399 700,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0,00	27 500,00	0,00	27 500,00
152	RESEAUX EAUX PLUVIALES	149 000,00	0,00	0,00	149 000,00
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
17001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00
17009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00
18001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00
18002	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	0,00	225 000,00	0,00	225 000,00
18003	RESERVE FONCIERE	0,00	0,00	0,00	0,00
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
18009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		43 096,49	188 474,53	0,00	231 571,02
RECETTES (2)		0,00	97 103,43	0,00	97 103,43
Recettes de l'exercice		0,00	97 103,43	0,00	97 103,43
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	97 103,43	0,00	97 103,43
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-702 596,49	-1 291 071,10	0,00	-1 993 667,59

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES (2)	0,00	149 000,00	0,00	0,00	168 596,49	0,00	385 000,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	149 000,00	0,00	0,00	125 500,00	0,00	385 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	149 000,00	0,00	0,00	125 500,00	0,00	385 000,00
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
103	RESERVES FONCIERES							
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	125 500,00	0,00	0,00
13016	REHABILITATION CENTRE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
152	RESEAUX EAUX PLUVIALES	0,00	149 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18002	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18003	RESERVE FONCIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	43 096,49	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-149 000,00	0,00	0,00	-168 596,49	0,00	-385 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		35 060,00	12 000,00	1 017 763,53	851,00	322 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		26 000,00	12 000,00	838 700,00	500,00	322 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		20 000,00	12 000,00	838 700,00	500,00	322 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	12 000,00	218 500,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	20 000,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13016	REHABILITATION CENTRE VILLE	0,00	0,00	394 700,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
152	RESEAUX EAUX PLUVIALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0,00	0,00	50 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
17010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18001	PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18002	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18003	RESERVE FONCIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18008	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18009	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18010	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		9 060,00	0,00	179 063,53	351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		97 103,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		97 103,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	97 103,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	62 043,43	-12 000,00	-1 017 763,53	-851,00	-322 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
18014	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-500,00	0,00	-500,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 537 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 537 000,00									
100614	CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	27/12/2010	15/12/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,060	3,141		A	C	N	A-1
1236432	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/12/2012	30/04/2013	01/01/2014	600 000,00	F	FIXE	3,920	3,924		A	P	N	A-1
2007.190	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	15/12/2007	25/12/2007	365 000,00	F	FIXE	4,840	4,840		A	P	N	A-1
2007.191	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	20/12/2007	25/12/2007	66 000,00	F	FIXE	4,760	4,773		A	P	N	A-1
2008-039/A1008079000	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	14/03/2008	25/04/2008	25/05/2008	230 000,00	F	FIXE	4,480	4,483		A	P	N	A-1
2008-040/A1008080000	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	13/03/2008	25/03/2008	25/04/2008	371 500,00	F	FIXE	4,480	4,481		A	P	N	A-1
2011-119/A1011616	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	26/11/2011	03/01/2012	25/05/2013	1 300 000,00	F	FIXE	4,560	4,581		A	P	N	A-1
4240-5021176	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/04/2014	01/02/2015	2 250 000,00	V	LIVRETA	1,250	1,805		A	C	N	A-1
A101011B/2010.053	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	10/04/2010	14/04/2010	25/07/2010	315 000,00	V	EURIBOR03M	0,000	0,846		T	C	N	A-1
MON226998	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA)	05/01/2005	11/02/2005	01/01/2006	174 000,00	F	FIXE	4,030	4,049		A	P	N	A-1
MON238666	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA)	13/03/2006	03/04/2006	01/04/2007	665 500,00	F	FIXE	3,700	3,704		A	P	N	A-1
MON281767	BANQUE POSTALE	24/12/2013	06/02/2014	01/06/2014	200 000,00	F	FIXE	3,460	3,547		T	C	N	A-1

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					361 903,58									
1681 Autres emprunts (total)					64 628,00									
V8/2012	CARSAT	12/11/2012	31/12/2013	31/10/2014	64 628,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					297 275,58									
SOURDOT	EPOUX SOURDOT	17/12/2002	01/08/2002	01/12/2002	297 275,58	F	FIXE	0,000	0,000		M	X Durée Ajustable	N	A-1
Total général					7 898 903,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 638 637,98					427 430,70	139 028,18	0,00	86 053,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 638 637,98					427 430,70	139 028,18	0,00	86 053,48
100614	N	0,00	A-1	466 672,00	6,92	F	FIXE	3,060	66 666,00	14 478,33	0,00	578,00
1236432	N	0,00	A-1	436 995,41	9,00	F	FIXE	3,920	36 533,00	17 130,22	0,00	15 698,13
2007.190	N	0,00	A-1	173 112,93	7,08	F	FIXE	4,840	18 232,72	8 378,67	0,00	6 366,64
2007.191	N	0,00	A-1	15 791,96	2,08	F	FIXE	4,760	5 021,17	751,70	0,00	435,44
2008-039/A1008079000	N	0,00	A-1	73 744,18	3,33	F	FIXE	4,480	17 242,38	3 303,74	0,00	1 528,45
2008-040/A1008080000	N	0,00	A-1	119 112,90	3,25	F	FIXE	4,480	27 850,19	5 336,26	0,00	2 803,91
2011-119/A1011616	N	0,00	A-1	881 122,36	8,33	F	FIXE	4,560	81 368,61	40 179,18	0,00	22 020,76
4240-5021176	N	0,00	A-1	1 890 000,00	20,08	V	LIVRETA	1,750	90 000,00	33 075,00	0,00	28 824,66
A101011B/2010.053	N	0,00	A-1	136 500,00	6,25	V	EURIBOR03M	0,233	21 000,00	311,82	0,00	52,58
MON226998	N	0,00	A-1	29 566,12	1,00	F	FIXE	4,030	14 491,09	1 191,51	0,00	607,57
MON238666	N	0,00	A-1	279 353,39	6,25	F	FIXE	3,700	35 692,22	10 336,08	0,00	6 773,91
MON281767	N	0,00	A-1	136 666,73	10,17	F	FIXE	3,460	13 333,32	4 555,67	0,00	363,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		70 595,55					19 448,64	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		42 002,20					3 231,00	0,00	0,00	0,00
V8/2012	N	0,00	A-1	42 002,20	14,75	F	FIXE	0,000	3 231,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		28 593,35					16 217,64	0,00	0,00	0,00
SOURDOT	N	0,00	A-1	28 593,35	1,67	F	FIXE	0,000	16 217,64	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 709 233,53					446 879,34	139 028,18	0,00	86 053,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 709 233,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
VIAGER SOURDOT	297 275,58	16 217,64	12 375,71

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	01/06/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel informatique	3	01/06/2010
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/06/2010
L	Voitures	5	01/06/2010
L	Camions, véhicules industriels	8	01/06/2010
L	Mobilier	10	01/06/2010
L	Matériels et outillages de voiries	5	01/06/2010
L	Matériels et outillages techniques	8	01/06/2010
L	Coffre-fort	30	01/06/2010
L	Installations et appareils de chauffage	15	01/06/2010
L	Appareils de lavage, ascenseurs	20	01/06/2010
L	Equipements des garages, ateliers	10	01/06/2010
L	Equipements des cuisines	10	01/06/2010
L	Equipements sportifs	10	01/06/2010
L	installations de la voirie	20	01/06/2010
L	Plantations	20	01/06/2010
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	01/06/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiments dont la ville n'est pas propriétaire : durée du bail	15	01/06/2010
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L121-7 du code de l'urbanisme	10	01/06/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	01/06/2010
L	Frais de recherche et de développement	5	01/06/2010
L	Logiciels	2	01/06/2010
L	Brevets	5	01/06/2010
L	Subventions d'équipement versées biens mobiliers, matériels ou études	5	01/06/2010
L	Subventions d'équipement versées biens immobiliers ou installations	15	01/06/2010
L	Subventions d'équipement versées des projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/06/2010
L	Autres aides à l'investissement des entreprises ne rentrant pas dans une de ces catégories	5	01/06/2010
L	Matériels classiques	10	01/06/2010
L	Bâtiments légers, abris	15	10/06/2010
L	Agencements, et aménagements de bâtiments, installations électriques ou téléphoniques	15	01/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	7 000,00		18 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
FRAIS DE CONTENTIEUX	7 000,00	14/12/2015	18 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		12 000,00	12 000,00	8 001,78	3 998,22
LOYERS IMPAYES	0,00	14/12/2015	12 000,00	12 000,00	8 001,78	3 998,22
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	7 000,00		30 000,00	37 000,00	8 001,78	28 998,22

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		624 819,16	624 819,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		449 000,00	449 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	428 000,00	428 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	4 000,00	4 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	17 000,00	17 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		175 819,16	175 819,16
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	60 000,00	60 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues	100 819,16	100 819,16

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	624 819,16	359 180,84	0,00	984 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 368 103,43	III 1 368 103,43
Ressources propres externes de l'année (a)		297 103,43	297 103,43
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	97 103,43	97 103,43
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 071 000,00	1 071 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	0,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	0,00	0,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	0,00
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	271 000,00	271 000,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	800 000,00	800 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Total ressources propres disponibles	1 368 103,43	232 459,11	854 437,46	1 500 000,00	3 955 000,00
---	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II		984 000,00
Ressources propres disponibles	IV		3 955 000,00
Solde	V = IV – II (6)		2 971 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					585 000,00	391 409,61										15 264,97	26 198,94	
REGIE DES EAUX	2011	P	Régie des eaux du canal Belletrud - Construction du siège	CREDIT AGRICOLE	585 000,00	391 409,61	11,50	A	F	FIXE	3,902	F	FIXE	3,900	A-1		15 264,97	26 198,94
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 712 484,31	17 504 851,53										225 946,90	399 515,50	
ERILIA	2007	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 757 363,00	1 701 021,98	40,33	A	V	LIVRETA	2,180	V	LIVRETA	1,750	A-1		29 767,88	28 716,15
ERILIA	2007	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	323 691,00	257 430,01	30,33	A	V	LIVRETA	1,840	V	LIVRETA	1,750	A-1		4 505,03	6 325,06
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	72 158,00	67 090,89	35,67	A	V	LIVRETA	1,263	V	LIVRETA	1,350	A-1		905,73	1 459,62

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	53 572,00	50 987,37	45,67	A	V	LIVRETA	1,286	V	LIVRETA	1,350	A-1		688,33	806,88
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	47 965,00	43 947,13	35,67	A	V	LIVRETA	0,538	V	LIVRETA	0,550	A-1		241,71	1 107,23
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	35 610,00	33 412,33	45,67	A	V	LIVRETA	0,548	V	LIVRETA	0,550	A-1		183,77	640,32
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2000	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	586 977,50	313 679,24	14,83	A	V	LIVRETA	2,674	V	LIVRETA	1,450	A-1		4 548,35	22 476,33
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	5 353 856,00	5 222 515,36	36,25	A	V	LIVRETA	1,402	V	LIVRETA	1,350	A-1		70 503,96	109 750,91
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 832 409,00	1 815 534,95	46,25	A	V	LIVRETA	1,394	V	LIVRETA	1,350	A-1		24 509,72	27 912,54
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	2 190 527,00	2 083 821,19	36,25	A	V	LIVRETA	0,601	V	LIVRETA	0,550	A-1		11 461,02	50 937,41
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	749 729,00	724 699,08	46,25	A	V	LIVRETA	0,592	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 985,84	13 554,11

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2005	P	IMMOBILIERE MEDITERRANEE - EX AZUR PROVENCE HABITAT	DEXIA - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	1 323 362,65	833 891,36	15,67	A	V	EURIBOR03M	1,619	V	EURIBOR03M	0,000	A-1		0,00	43 332,44
IN'LI PACA	2018	X Produits CDC	IN'LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 033 881,50	1 033 881,50	44,08	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	3,350	A-1		19 126,81	10 171,04
IN'LI PACA	2018	X Produits CDC	IN'LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	2 592 166,66	2 592 166,66	24,08	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	3,350	A-1		47 955,08	67 889,97
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	160 668,00	156 095,78	47,75	A	V	LIVRETA	1,292	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 107,29	2 332,51
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	298 384,00	286 957,49	37,75	A	V	LIVRETA	1,281	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 873,93	5 829,20
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	105 057,00	101 384,53	47,75	A	V	LIVRETA	0,528	V	LIVRETA	0,550	A-1		557,61	1 851,40
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	195 107,00	186 334,68	37,75	A	V	LIVRETA	0,523	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 024,84	4 422,38
TOTAL GENERAL					19 297 484,31	17 896 261,14											241 211,87	425 714,44

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	41 463,91
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	585 907,52
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	627 371,43
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 229 304,44

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	8,68
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026				0,00	0,00	0,00
	8027				0,00	0,00	0,00
	8028				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
18002 Aménagement cœur de ville	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	125 000,00	225 000,00	300 000,00	850 000,00
15017 Création d'un complexe culturel	4 500 447,20	0,00	4 500 447,20	443 021,48	151 648,00	485 000,92	3 420 776,80
13016 Réhabilitation du centre ville	1 250 638,01	0,00	1 250 638,01	858 698,44	422 922,16	0,00	0,00
16002 Rénovation du vieux village	1 791 400,00	0,00	1 791 400,00	47 130,50	205 304,40	609 397,10	929 568,00
15004 Travaux d'accessibilité PMR	701 752,89	0,00	701 752,89	292 255,69	82 000,00	96 093,60	231 403,60

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		49,00	0,00	49,00	26,20	0,00	26,20
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	9,60	0,00	9,60
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	15,00	0,00	15,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Administratif Territorial	C	8,00	0,00	8,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	4,80	0,00	4,80
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	13,59	70,59	36,11	6,17	42,28
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	16,00	3,84	19,84	13,84	0,00	13,84
Adjoint Technique Territorial	C	22,00	9,75	31,75	10,57	6,17	16,74
Agent de Maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	1,80	0,00	1,80
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		14,00	0,74	14,74	7,00	1,00	8,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	11,00	0,74	11,74	5,00	1,00	6,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,46	1,46	1,00	0,46	1,46

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	0,00	0,46	0,46	0,00	0,46	0,46
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,76	2,76	2,76	0,00	2,76
Adjoint Territorial d'Animation	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier Chef Principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Chef de Service de Police	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		130,00	16,55	146,55	79,07	7,63	86,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	412.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-2	CDD
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	MS	351.0	0,00	3-2	CDD
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	CULT	433.0	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM	347.0	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	MS	351.0	0,00	3-1	CDD
Agent de Maîtrise	C	TECH	499.0	0,00	3-1	CDD
Chef de Cabinet		OTR	830.0	0,00	110	CDD
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> - Détention d'une part de capital	SPL	Société Publique Locale Grasse Développement	Société anonyme d'économie mixte à conseil d'administration	1 926,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> - SUBVENTION SUP A 75 000 EUROS OU SUP A 75 % DU CR	CCAS	Centre communal d'action sociale	SPA	81 000,00
- SUBVENTION SUP A 75 000 EUROS OU SUP A 75 % DU CR	CDE	Caisse des écoles	SPA	69 000,00
- SUBVENTION SUP A 75 000 EUROS OU SUP A 75 % DU CR	COS	Comité d'oeuvres sociales	Associations	19 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'agglomération du pays de Grasse	01/01/2014	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDEG			0,00
REGIE DES EAUX			0,00
SPL	12/11/2013		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale		-		Non
CDE	Caisse des écoles	23/11/1990	- 23/11/1990		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	19 563 580,00	2,74	13,29	0,00	2 600 000,00	2,74
TFPB	13 560 885,00	1,54	10,84	0,00	1 470 000,00	1,54
TFPNB	62 500,00	-9,44	48,00	0,00	30 000,00	-9,44
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 15

Date de convocation : 28/02/2019

Présenté par Le Maire (1),
A Peymeinade, le 07/03/2019
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Peymeinade, le 07/03/2019
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2019, et de la publication le 09/04/2019

A Peymeinade, le 09/04/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

RAR RECETTES – BUDGET VILLE 2018

Nature	fonction	Chapitre	Gestionnaire	Service	Libellé	Engagement	Montant TTC
45821	251	45	DAS	ASAD	REMB CABRIS AVEC SUBVENTION	AS18-00155	1 468,51 €
45822	251	45	DAS	ASAD	REMB SPERACEDES AVEC SUBVENTION	AS18-00156	1 325,75 €
45823	251	45	DAS	ASAD	REMB LE TIGNET AVEC SUBVENTION	AS18-00157	2 908,20 €
45824	251	45	DAS	ASAD	REMB ST CEZAIRE AVEC SUBVENTION	AS18-00158	3 641,35 €
45825	251	45	DAS	ASAD	REMB CAPG AVEC SUBVENTION	AS18-00159	7 266,74 €
Total 45							16 609,55 €
1323	01	13	DFI	ST	DOTATION CANTONALE 2014 - DOSSIER 2014-10446	F116-00004P	11 467,00 €
1322	01	13	DFI	DFI	AMENAGEMENT RUE JULES FUNEL - DOSSIER N°2015	F116-00006P	96 843,80 €
1323	01	13	DFI	ST	RENOVATION CTM	F117-00016P	1 460,00 €
1323	01	13	DFI	ST	MENUISERIES FRAGONARD	F117-00017P	2 196,00 €
1323	01	13	DFI	ST	DOTATION CANTONALE 2017	F117-00021P	46 458,00 €
1323	01	13	DFI	ST	INSTALLATION ALARME MIRABEAU DOSSIE R 2017-11	ST17-00142P	270,00 €
1323	01	13	DFI	ST	ECOLE ST EXUPERY - REMPLACEMENT MENUISERIE A	ST18-00112	3 423,00 €
1341	01	13	DFI	ST	CANTINE FRAGONARD - SELF / ECOLES - MOBILIER	ST18-00115	7 273,76 €
1323	01	13	DFI	ST	DOTATION CANTONALE 2018	ST18-00116	46 458,00 €
Total 13							215 849,56 €
Total général							232 459,11 €

Suave, le 14/03/2019
 Le Comptable public
 Christian KAREKOUAN



Fait à Peymeinade, le 18 janvier 2019

Le Maire,
G. DELHOMEZ



RAR DEPENSES – BUDGET VILLE 2018

Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20190307-DEL2019-09B-DE
Date de télétransmission : 10/04/2019
Date de réception préfecture : 10/04/2019

Nature	Fonction	Opération	Gestionnaire	Service	Libellé	Engagement	Montant TTC
202	820		URBADD	URBA	MODIFICATION N°1 PLU	UR18-00012	9 060,00 €
Total 20							9 060,00 €
45811	251		DAS	ASAD	ETUDE DE FAISABILITE EXTENSION CUISINE - TRANCHE CONDIT	AS18-00140	174,81 €
45812	251		DAS	ASAD	ETUDE DE FAISABILITE EXTENSION CUISINE TRANC	AS18-00141	157,83 €
45813	251		DAS	ASAD	ETUDE DE FAISABILITE EXTENSION CUISINE TRANC	AS18-00142	346,22 €
45814	251		DAS	ASAD	ETUDE DE FAISABILITE EXTENSION CUISINE TRANC	AS18-00143	433,50 €
45815	251		DAS	ASAD	ETUDE DE FAISABILITE EXTENSION CUISINE TRANC	AS18-00144	864,97 €
Total 45							1 977,33 €
2315	822	13016	ST	VO	SUITE MISSION AVENUE FUNEL	ST16-00102P	7 620,00 €
2315	822	13016	ST	VO	AV. FUNEL - DEPLACEMENT RESEAUX	ST16001301P	5 599,21 €
2315	822	13016	ST	VO	AV. FUNEL - DEPLACEMENT RESEAUX TELEPHONIQUE	ST16003601P	4 699,49 €
2315	822	13016	ST	VO	AVENUE FUNEL - BRANCHEMENT COMPTEUR MR BLANC	ST17001801P	996,00 €
2315	822	13016	ST	VO	AVENUE FUNEL - BRANCHEMENT COMPTEUR MR BLANC	ST18-00102	672,00 €
2315	822	13016	ST	VO	AV. FUNEL - EXTENSION RESEAU ELECTRICITE	ST17007901P	3 635,46 €
Total 13016							23 222,16 €
2031	33	15017	ST	ST	CT CREATION SALLE DE SPECTACLE	ST17-00133P	11 802,00 €
2031	33	15017	ST	ST	SALLE DE SPECTACLE - MISSION OPC	ST18009701	39 846,00 €
Total 15017							51 648,00 €



Nature	Fonction	Opération	Gestionnaire	Service	Libellé	Engagement	Montant TTC
2315	324	16002	ST	ST	PLACE GERVAIS COURT - LAVOIR - POSE D'UNE G	ST18004101	6 554,40 €
Total 16002							6 554,40 €
2051	020	16011	INFO	INFO	EXPORT VERS LOGICIEL DES FINANCES	IN16002501P	600,00 €
2051	020	16011	INFO	INFO	INTERFACE CHORUS PORTAIL PRO	IN16003501P	2 340,00 €
Total 16011							2 940,00 €
2313	312	17006	ST	ST	SALLE ART & CULTURE - CLIMATISATION	ST17012101P	1 898,40 €
Total 17006							1 898,40 €
2313	020	17007	ST	ST	MAIRIE - URBANISME - CLIMATISATION	ST17004501P	2 880,00 €
Total 17007							2 880,00 €
2315	814	17009	ST	ST	PARKING MISTRAL - CREATION ECLAIRAGE PUBLIC	ST17010401P	26 885,05 €
Total 17009							26 885,05 €
2315	822	18001	ST	VO	ENROBES	ST18005601	33 189,60 €
2315	822	18001	ST	VO	PEYGROS - PIQUE-NIQUE - ECLAIRAGE	ST18012201	15 239,77 €
2315	822	18001	ST	VO	PASSAGE PIETON MIRABEAU	ST18012501	378,00 €
2315	822	18001	ST	VO	RUE MIRABEAU - MISE EN CONFORMITE DES TROTTO	ST18012801	105 510,00 €
2188	822	18001	ST	ST	AIRE DE PEYGROS - PIQUE NIQUE - BARRIERE SEL	ST18009801	1 380,00 €
2315	822	18001	ST	VO	AV. AMIRAL DE GRASSE - TRACAGE RALENTISSEUR	ST18009501	144,00 €
Total 18001							155 841,37 €
2031	251	18004	DAS	ASAD	ETUDE DE FAISABILITE EXTENSION CUISINE TRANC	AS18-00145	1 022,67 €
Total 18004							1 022,67 €

Nature	Fonction	Opération	Gestionnaire	Service	Libellé	Engagement	Montant TTC
2313	251	18005	ST	ST	CANTINE MISTRAL - CLIMATISATION	ST18006401	1 854,00 €
2313	213	18005	ST	ST	GROUPES SCOLAIRES - PPMS - HAIE DE FEUILLAGE	ST18014301	7 944,00 €
Total 180005							9 798,00 €
2313	321	18006	ST	ST	BIBLIOTHEQUE - CLIMATISATION	ST18006301	2 145,60 €
2315	414	18006	ST	ST	COMPLEXE - SALLE DE DANSE - LOCAL RANGEMENT	ST18014201	1 800,00 €
2313	025	18006	ST	ST	MAISON DUVAL - REPLACEMENT CLIMATISATION	ST18006901	1 854,00 €
2315	414	18006	ST	ST	COMPLEXE - ARROSAGE TERRAIN	ST18013601	2 280,72 €
2315	414	18006	ST	ST	COMPLEXE -TERRAIN - PREPARATEUR DE SOL	ST18012901	3 000,00 €
Total 180006							11 080,32 €
2313	020	18007	ST	ST	CTM - TRAVAUX PLOMBERIE COMPLEMENTAIRES	ST18-00047	1 284,00 €
2313	020	18007	ST	ST	CTM - REPLACEMENT CLIMATISATION COMPLEME NTA	ST18-00057	8 220,00 €
2313	71	18007	ST	ST	APTS FRAGONARD - CHAUFFERIE - MISE AUX NORME	ST18011801	8 229,00 €
Total 180007							17 733,00 €
2315	814	18009	ST	ST	PEYGROS - PIQUE-NIQUE - ECLAIRAGE - GENIE CI	ST18012101	15 944,41 €
2315	814	18009	ST	ST	PARKING MISTRAL - ECLAIRAGE PUBLIC	ST18000101	267,03 €
Total 180009							16 211,44 €

Nature	Fonction	Opération	Gestionnaire	Service	Libellé	Engagement	Montant TTC
2158	020	18010	ST	BATI	CTM - OUTILLAGE ELECTROPORTATIF	ST18014001	4 116,92 €
2158	020	18010	ST	BATI	SERVICES TECHNIQUES - SONO PORTABLE	ST18014101	1 228,80 €
2184	020	18010	ST	ST	HOTEL DE VILLE + POLICE - MOBILIER DE BUREA	ST18013401	1 976,81 €
2158	020	18010	ST	BATI	CTM - GROS EQUIPEMENT +CAISSE A OUTILS ELEC T	ST18013501	2 541,89 €
2158	823	18010	ST	BATI	SOUFFLEUR HUSQVARNA	ST18008801	351,00 €
Total 18010							10 215,42 €
2183	020	18011	INFO	INFO	MATERIEL INFORMATIQUE	IN18001901	2 971,57 €
2188	020	18011	INFO	INFO	VIDEOPROJECTEURS	IN18002201	1 296,00 €
2188	020	18011	INFO	INFO	MOBILES NOUVEL AGENT PM	IN18000201	109,20 €
2188	020	18011	INFO	INFO	MOBILE M. FOSSE	IN18000301	109,20 €
Total 18011							4 485,97 €
2188	20	18012	INFO	ASAD	VIDEO PROJECTEUR ECOLE	IN18001401	470,94 €
Total 18012							470,94 €
2188	212	18013	DAS	ASAD	SELON DEVIS D1820383 DU 18 09 2018	AS18010901	1 722,90 €
2184	211	18013	DAS	ASAD	SELON DEVIS D1819949 DU 5 09 2018	AS18011001	606,83 €
2188	213	18013	DAS	ASAD	SELON DEVIS D1819952 DU 05 09 2018	AS18011101	1 167,19 €
2188	251	18013	DAS	CANT	AJOUT RAMPE SELF FRAGONARD	AS18011301	439,58 €
2188	211	18013	DAS	ASAD	SELON DEVIS D1819950 DU 5 09 2018	AS18012601	395,34 €
2188	251	18013	DAS	CANT	COMMANDE HENRI JULIEN REMPLACEMENT MIXER CUISINE CENTRALE	AS18018301	518,40 €
2188	212	18013	DAS	ASAD	SELON DEVIS D1819951 DU 05 09 2018	CD18006401	406,13 €
Total 18013							5 256,37 €
TOTAL							359 180,84 €

Grasse le 14/03/2019

Le Comptable public
CHRISTIAN KAREKUNIAN



Fait à Peymeinade, Le 18 janvier 2019



Le Maire
G. DELHOMEZ

Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20190307-DEL2019-18-DE
Date de télétransmission : 09/04/2019
Date de réception préfecture : 09/04/2019

IV - ANNEXE	IV
DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES (hors majoration résidences secondaires)

Libellés	Bases estimées (si non connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/N-1	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TH	19 563 580	2,738%	13,29 %	0 %	2 600 000	2,738%
TFPB	13 560 885	1,540%	10,84 %	0 %	1 470 000	1,540%
TFPNB	62 500	-9,440%	48,00 %	0 %	30 000	-9,440%
CFE				0 %	0	
TOTAL	33 186 965	2,225%			4 100 000	2,225%

D2 - ARRÊTÉ - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... 29
 Nombre de membres présents... 29
 Nombre de suffrages exprimés... 29

VOTES :
 Pour... 14
 Contre... 0
 Abstentions... 15

Date de convocation : 28/02/2019

Présenté par le Maire,
A Peymeinade, le 7 mars 2019

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Peymeinade, le 7 mars 2019

Les membres du conseil municipal

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

Peymeinade le 07/03/2019

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
- (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2019 Commune de PEYMEINADE

Annexée à la délibération DEL2019-18

(En application de l'article L.2313-1 du CGCT)



Le budget communal 2019 est construit sur un principe de prudence et de rigueur, prévoyant une légère augmentation des recettes et des dépenses de fonctionnement (+0,35 %) par rapport au BP 2018. La section d'investissement affiche quant à elle une diminution de 21,73% par rapport au BP 2018 portant le total à 3 955 000 €, entièrement autofinancée et sans recours à l'emprunt.

Ce budget est conforme aux grandes orientations du mandat, à savoir :

- Stabilité des taux d'imposition,
- Gestion rigoureuse des dépenses et optimisation des recettes,
- Affectation des marges dégagées sur le fonctionnement pour financer un programme d'investissement soutenu.

Rappelons que le principe d'équilibre et de sincérité budgétaire impose de prévoir dans le budget primitif les dépenses maximales et les recettes minimales qui pourraient être constatées comptablement durant l'année. L'objectif étant de ne pas consommer la totalité des crédits ouverts en dépenses et de dépasser les prévisions de recettes pour aboutir en fin d'année à un excédent de fonctionnement permettant a minima d'autofinancer le remboursement de la dette.

Les recettes de fonctionnement

Sur ces bases, on peut noter que **les recettes de fonctionnement** évaluées au plus juste, augmentent légèrement passant de 8 091 000€ au BP 2018 à 8 119 000€ au BP 2019.

La comparaison au BP 2018 peut se détailler par chapitre comme suit :

Recettes de fonctionnement	BP 2018	BP 2019	Var.
013 Atténuation de charges	15 000,00 €	18 000,00 €	20,00%
70 Produit des services	812 500,00 €	767 000,00 €	-5,60%
73 Impôts et Taxes	5 532 000,00 €	5 635 000,00 €	1,86%
74 Dotation	750 000,00 €	710 000,00 €	-5,33%
75 Autres produits de gestion courante	88 000,00 €	75 000,00 €	-14,77%
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels	6 240,71 €	24 304,44 €	289,45%
78 Reprises sur amortissements et provisions			
Total des recettes réelles	7 203 740,71 €	7 229 304,44 €	0,35%
042 opération d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	100 000,00 €	25,00%
Total des recettes d'ordre	80 000,00 €	100 000,00 €	25,00%
002 Résultat reporté	807 259,29 €	789 695,56 €	-2,18%
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	8 091 000,00 €	8 119 000,00 €	0,35%

Les atténuations de charges (chapitre 013) augmentent de 3k€ du fait d'un plus grand nombre de dossiers de maladies à rembourser par l'assureur de la ville.

Les produits des services (chapitre 70) diminuent de 5,60% (-45,5k€) du fait essentiellement d'une baisse du montant à rembourser par la CAPG en compensation du personnel mis à disposition pour les missions liées au périscolaire, compétence transférée. Il est précisé que les redevances à encaisser ont été estimées a minima en respectant le principe de prudence.

Les impôts et taxes (chapitre 73) augmentent globalement de 103 k€ (+1.86%).

Les recettes fiscales prévisionnelles sont en progression de 130k€ du fait de la dynamique des bases fiscales et de la revalorisation annuelle indexée sur l'inflation.

Elles permettent de compenser une diminution de 22k€ des droits de mutation évalués raisonnablement et une diminution de 6k€ des droits de place encaissés en 2018.

Les dotations de l'Etat (chapitre 74) sont estimées, d'après la loi de finances, au même niveau qu'en 2018. Pour autant, dans l'attente de la notification officielle de la DGF, une diminution prudente de 40k€ est prévue pour se préserver d'une répartition nationale différente de la DGF entre les collectivités (telle que constatée en 2018).

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) prévoient une baisse de recettes de 13k€ issues des locations immobilières. En effet, une partie des propriétés communales louées en 2018 devraient être, au cours de l'année 2019, soit vendues, soit libérées pour permettre la réalisation de nouveaux programmes immobiliers prévus de longue date.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) sont, par nature, imprévisibles. Ils restent donc estimés à un niveau très faible comme l'an dernier mais prennent d'ores et déjà en compte un remboursement d'assurance à la suite du sinistre de la clôture du stade.

Les recettes d'ordre de fonctionnement correspondent au remboursement des travaux réalisés en régie. Ces derniers varient en fonction de l'activité des services techniques durant l'année.

Une légère augmentation est prévue en 2019 (+19 k€).

Enfin, **le report d'une partie du résultat de fonctionnement 2018 (789 695.56 €) porte le total des recettes de fonctionnement à 8 119 000 €, légèrement supérieur aux 8 091 000 euros prévus l'an dernier.**

Les dépenses de fonctionnement

En parallèle, **les dépenses de fonctionnement** augmentent également de 0,35% et viennent équilibrer le budget à 8 119 000€.

La comparaison au BP 2018 peut se présenter ainsi :

Dépenses de fonctionnement	BP 2018	BP 2019	Var.
011 Charges à caractère général	1 640 000,00 €	1 970 000,00 €	20,12%
012 Charges de Personnel	4 025 000,00 €	4 197 000,00 €	4,27%
014 Atténuation de produits	150 000,00 €	125 000,00 €	-16,67%
65 Charges de gestion courante	530 000,00 €	541 000,00 €	2,08%
66 Charges financières	148 000,00 €	135 000,00 €	-8,78%
67 Charges Exceptionnelles	5 000,00 €	23 000,00 €	360,00%
68 Dotation aux amortissements et provisions	7 000,00 €	7 000,00 €	0,00%
022 Dépenses imprévues	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%
Total dépenses réelles	6 555 000,00 €	7 048 000,00 €	7,52%
023 Virement à la section d'investissement	1 309 000,00 €	800 000,00 €	-38,88%
042 amortissement et autres transferts	227 000,00 €	271 000,00 €	19,38%
Total dépenses d'ordre	1 536 000,00 €	1 071 000,00 €	-30,27%
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	8 091 000,00 €	8 119 000,00 €	0,35%

Ainsi **les charges à caractère général** (chapitre 011) augmentent de 20,12% permettant à la commune de répondre à l'ensemble des obligations réglementaires et sécuritaires de plus en plus importantes et pour faire face à l'augmentation réelle ou envisagée des dépenses courantes avec notamment :

- l'entretien réglementaire et sécuritaire (entretien des vallons, débroussaillage, abattage et élagage d'arbres, sécurisation du domaine public),
- des prévisions de lourdes réparations de matériel et réseaux vétustes ou faisant suite aux fortes intempéries 2018,
- une anticipation de hausses éventuelles de tarifs d'électricité, de gaz et des carburants,
- l'augmentation des volumes et des coûts d'intervention de maintenance obligatoire sur nos équipements et bâtiments (éclairage, voirie, informatique, véhicules, bâtiments communaux, écoles, ...)

Les dépenses de personnel (chapitre 012) augmentent de 4.27% du fait notamment :

- du Glissement Vieillesse Technicité,
- de la revalorisation du régime indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP,
- de l'organisation des élections européennes,
- du remplacement de postes totalement ou partiellement vacants en 2018,
- du remplacement d'agents en arrêt maladie,
- de la création d'un équivalent temps plein supplémentaire pour renforcer les services,
- d'une enveloppe de 25k€ dédiée à la formation des agents.

Dans un même temps, ces augmentations sont compensées en partie par **une estimation plus raisonnable des atténuations de produit** (chapitre 014 qui comprend le reversement FPIC et les pénalités SRU) et **une baisse des charges financières**, obtenue grâce au désendettement de la commune (-13 k€ sur le chapitre 66).

Les charges de gestion courante (chapitre 65) augmentent légèrement du fait d'une revalorisation de la subvention versée au CCAS, lui permettant de rembourser les charges de personnel mis à disposition par la ville.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) augmentent de 18k€ par rapport aux prévisions 2018, afin de pouvoir faire face à d'éventuelles dépenses exceptionnelles, telles que des contentieux dont l'issue est encore incertaine.

Le virement prévisionnel de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 800 000 €, qui additionné aux 271 000 € d'amortissements, permettent de **transférer 1,071 millions d'euros à la section d'investissement**.

Les recettes et dépenses d'investissement

S'agissant de l'investissement, le budget peut se présenter ainsi :

Recettes d'investissement	BP 2018 (avec RAR)	BP 2019 (avec RAR)	Var.
13 Subventions d'investissement			
16 Emprunt			
10 dotations	349 111,50 €	297 103,43 €	-14,90%
1068 Excédent de fonctionnement N-1	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	
138 Autres sub d'invest non transférable			
024 Produit des cessions d'immo			
Total des recettes réelles	1 849 111,50 €	1 797 103,43 €	-2,81%
021 Virement de la section de fonctionnement	1 309 000,00 €	800 000,00 €	-38,88%
040 opération de transfert entre sections	227 000,00 €	271 000,00 €	19,38%
041 Opérations patrimoniales			
Total des recettes d'ordre	1 536 000,00 €	1 071 000,00 €	-30,27%
001 Solde d'exécution positif reporté	649 797,70 €	854 437,46 €	31,49%
(rappel des RAR recettes)	1 018 090,80 €	232 459,11 €	-77,17%
Total des recettes d'investissement de l'exercice	5 053 000,00 €	3 955 000,00 €	-21,73%

Dépenses d'investissement	BP 2018 (avec RAR)	BP 2019 (avec RAR)	Var.
20 immobilisations incorporelles	10 000,00 €	6 000,00 €	-40,00%
204 Subventions d'équipement versées			
21 immobilisations corporelles			
23 immobilisations en cours	3 719 000,00 €	2 879 000,00 €	-22,59%
10 Dotation fonds divers et réserves		60 000,00 €	
16 remboursement capital d'emprunt	438 000,00 €	450 000,00 €	2,74%
020 Dépenses imprévues	59 380,47 €	100 819,16 €	69,79%
Total dépenses réelles	4 226 380,47 €	3 495 819,16 €	-17,29%
040 opération d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	100 000,00 €	25,00%
041 Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'ordre	80 000,00 €	100 000,00 €	25,00%
(rappel des RAR dépenses)	746 619,53 €	359 180,84 €	-51,89%
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	5 053 000,00 €	3 955 000,00 €	-21,73%

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 955 000 € et permettent de lancer ou terminer un grand nombre de projets répartis en opérations détaillées ci-dessous (montant hors RAR) :

- **578 000€ pour des opérations de voirie et de sécurité routière** avec notamment :
 - L'aménagement d'une voie de bouclage PPRIF (liaison avenue de Peygros – chemin de Montfaraude),
 - la mise aux normes et en sécurité des trottoirs avenue Général de Gaulle
 - la participation au renforcement des réseaux ERDF
 - le renforcement des hydrants sur les pistes DFCl,
 - divers travaux de sécurisation de voiries ;

- **64 000 € pour des acquisitions foncières** avec notamment :
 - l'acquisition d'un terrain non bâti pour l'aménagement d'une voie de bouclage PPRIF (liaison avenue de Peygros – chemin de Montfaraude)
 - l'acquisition de diverses parcelles à l'euro symbolique pour régularisation de voirie

- **350 000 € pour des travaux dans les écoles et les cantines** avec notamment :
 - la remise à neuf du système de chauffage de l'école Fragonard
 - la fin de l'opération de remise à neuf des menuiseries de l'école St Exupéry
 - le renforcement des alarmes et PPMS des écoles
 - des travaux de mise aux normes et de rénovation dans les écoles

- **80 000 € pour l'aménagement des équipements sportifs, culturels et de loisirs** avec notamment :
 - la remise à neuf et la sécurisation de la clôture du stade à la suite des intempéries
 - la remise à neuf et l'isolation de la toiture de la salle Arts et Culture
 - la rénovation et la sécurisation de la porte d'entrée du Gymnase
 - le remplacement de blocs autonomes de Sécurité du Gymnase
 - la rénovation à la suite du sinistre de la Salle mise à disposition du Club Photo

- **96 600 € pour l'aménagement de divers bâtiments communaux** avec notamment :
 - la création de locaux d'archives,
 - le remplacement de la sirène d'alerte à la population,
 - le renouvellement d'extincteurs de plus de 10 ans dans divers bâtiments,
 - diverses études et travaux pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments,

- **198 500 € pour des aménagements urbains, touristiques et d'environnement** avec notamment :
 - la finalisation de l'aire de jeux de Saint Exupéry
 - le réaménagement et la sécurisation de l'aire de jeux Cauvin
 - l'acquisition de mobilier urbain
 - des travaux sur les cimetières

- **274 500 € pour des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage public** avec notamment :
 - une prévision d'importants travaux à la suite d'un sinistre sur un collecteur d'eaux pluviales
 - la création d'un caniveau grille à l'école Mirabeau
 - la réhabilitation et la mise en sécurité du réseau d'éclairage public de l'avenue Mistral
 - la réfection partielle du réseau d'éclairage public de l'avenue de Gaulle suite à sinistre
 - la rénovation et le passage en LED de l'éclairage public de l'avenue Mirabeau
 - diverses opérations de remises à neuf et aux normes sur le réseau d'éclairage existant

- **166 250 € pour le renouvellement de matériels, mobiliers et véhicules des écoles, des cantines, des équipements culturels et sportifs et des services municipaux**, avec notamment :
 - l'acquisition d'un véhicule électrique et d'un camion plateau pour les services techniques,
 - l'acquisition d'outillages spécifiques,
 - la finalisation de la mise en place des selfs et du renouvellement de mobilier dans les cantines et les classes,
 - le renouvellement d'équipements nécessaires au fonctionnement de la cuisine centrale et des cuisines satellites,

- **65 700€ pour la modernisation du parc informatique des services municipaux et des écoles**,

- **6 000 € pour une modification du PLU.**

Les investissements se répartissent également dans les Crédits de Paiement des Autorisations de Programme, dont les crédits hors RAR sont les suivants :

- **399 700 € pour la réhabilitation du centre-ville** comprenant principalement la finalisation du déplacement de l'avenue Funel et de l'aménagement des abords
- **198 750€ pour la rénovation du vieux village**, prévoyant notamment la rénovation et la valorisation de la place Gervais Court, l'aménagement du Parking de l'école Fragonard et la rénovation du presbytère
- **82 000 € pour des travaux d'accessibilité**, tels que prévus dans le cadre de l'Ad'AP
- **100 000 € pour permettre le lancement d'une nouvelle consultation des travaux de la salle de spectacle** (frais de maîtrise d'œuvre et de publication)
- **225 000 € pour l'Aménagement du Cœur de ville** dont 125 000 € pour financer la concession d'aménagement de la ZAC Lebon et 100 000€ pour lancer les études et premiers travaux de réaménagement sur le secteur de la place du Centenaire.

S'ajoutent à ces opérations :

- **359 180.84€ de travaux inscrits en restes à réaliser en 2018**
- **100 819.16€ de crédits pour des dépenses imprévues,**
- **100 000€ d'opérations d'ordre** pour rembourser les **travaux en régie**
- **450 000€ de remboursement de capital de dette.**

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement permettant de financer ces projets reposent avant tout sur de l'autofinancement grâce à :

- **854 437.46 € de résultat d'investissement 2018**
- **1 500 000 € de résultat de fonctionnement 2017** affectés en investissement,

Soit un autofinancement 2019 issu des résultats 2018 de plus de 2,354 millions.

S'ajoutent à ce montant les recettes 2019 suivantes :

- **800 000 € de virement prévisionnel de la section de fonctionnement,**
- **271 000€ d'amortissements,**
- **232 459.11 € de subventions** certaines restant à encaisser (RAR),
- **297 103.43 € de remboursements de TVA et de taxe d'aménagement.**

Les 3,955 millions d'euros d'investissement sont donc autofinancés **sans recourir à l'emprunt.**

Les demandes de subventions en cours qui pourraient être attribuées durant l'année ainsi que les éventuelles cessions à venir n'ont pas été budgétées du fait de leur caractère incertain mais pourront augmenter l'autofinancement des investissements dès leur encaissement.



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 07 mars 2019

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2019-09 : Budget primitif - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018

Le Conseil municipal de la Commune de Peymeinade, dûment convoqué le 28 février 2019, s'est réuni le jeudi 07 mars 2019 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire.

PRESENTS : M. Gérard DELHOMEZ - Mme Nathalie DEWEZ - M. Francis SANCHEZ - Mme Marie-Claude RENARD - M. Rolland MOLINES - Mme Annick GENDROT-TILLIER - M. Gilbert MORANDI - M. Gérard MONCET - M. Claude TILLIER - M. Jean-Claude ZEJMA - M. Roger CIVALLERO - M. Jean-Marie GUENOT - M. Jean-Marc CODRON - Mme Béatrice LACROIX - Mme Maryline SAUCE - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17) - Mme Aïda AMEUR - Mme Audrey MOUTTÉ - Mme Madeleine LERDA - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN - M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - M. Pierre FAURET - Mme Catherine LE ROLLE - Mme Eliette TROUCHE - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17).

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Nicole KUROTSCSKA - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA - M. François DELETANG - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

POUVOIRS DE : Mme Nicole KUROTSCSKA à Mme Béatrice LACROIX - Mme Patricia BISSON à M. Jean-Claude ZEJMA (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA à Mme Maryline SAUCE - M. François DELETANG à Mme Catherine SEGUIN - Mme Myriam COMANDUCCI à Mme Eliette TROUCHE (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marc BAZALGETTE

COMMUNE DE PEYMEINADE

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

OBJET : Budget primitif - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Gérard DELHOMEZ

SYNTHÈSE

L'instruction M 14 et l'alinéa 4 de l'article L 2311-5 du CGCT permettent sous réserve d'une délibération du Conseil Municipal de reporter les résultats de l'exercice antérieur dans leur intégralité au budget primitif de manière anticipée sans attendre le vote du compte administratif.

Ces résultats doivent être justifiés par la production de différents états établis par l'ordonnateur et le comptable public.

Le compte de gestion provisoire 2018 ayant été établi par le Comptable public, il est proposé au Conseil Municipal de constater dès à présent les résultats de l'exercice 2018 du budget principal et permettre ainsi leur reprise anticipée au budget primitif 2019, tels que décrits dans la présente délibération.

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la fiche de calcul des résultats prévisionnels établie par le Maire de la Commune de Peymeinade et attestée par le Comptable Public en date du 26 février 2019,

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2018,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 06 mars 2019,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Considérant que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif,

Considérant que l'article L. 2311-5 du CGCT permet de reporter au budget primitif de manière anticipée, sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité, les résultats de l'exercice antérieur, sous réserve d'une délibération du Conseil Municipal,

Considérant que l'article R2311-13 du CGCT prévoit que ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable,
- qui l'accompagne soit du compte de gestion s'il est arrêté à cette date, soit d'une balance établie après prise en charge du dernier bordereau de titres et de mandats,
- les états des restes à réaliser au 31 décembre de l'exercice clos, produits par l'ordonnateur.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil Municipal de constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2018 du budget principal et de décider la reprise anticipée des résultats 2018 et les inscriptions au budget primitif 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- **CONSTATER ET APPROUVER** les résultats de l'exercice 2018 du budget principal, qui peuvent se résumer comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	6 988 663,85 €	8 471 100,12 €	+ 1 482 436,27 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002)		807 259,29 €	+ 807 259,29 €
	Résultat à affecter	6 988 663,85 €	9 278 359,41 €	+ 2 289 695,56 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	2 907 256,90 €	3 111 896,66 €	+ 204 639,76 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001)		649 797,70 €	+ 649 797,70 €
	Solde global d'exécution	2 907 256,90 €	3 761 694,36 €	+ 854 437,46 €
TOTAL fonctionnement et investissement	Solde global d'exécution de l'exercice	9 895 920,75 €	13 040 053,77 €	+ 3 144 133,02 €
Restes à réaliser au 31/12/2018	Fonctionnement			
	Investissement	359 180,84 €	232 459,11 €	- 126 721,73 €
Résultats cumulés 2018 (y compris RAR) Reprise anticipée du résultat 2018		10 255 101,59 €	13 272 512,88 €	+ 3 017 411,29 €

- **DECIDER** la reprise anticipée des résultats 2018 et les inscriptions au budget primitif 2019 telles que décrites ci-dessous :

A - Résultat global de la section de fonctionnement à affecter	2 289 695,56 €
B - Solde d'exécution de la section d'investissement (inscription D 001)	854 437,46 €
C - Solde des restes à réaliser en section d'investissement	-126 721,73 €
D - Besoin de financement de la section d'investissement (si négatif) (B+C)	727 715,73 €
E - Couverture du besoin de financement 2018 (compte 1068)	1 500 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (inscription R 002) = A-E	789 695,56 €

- **DE DIRE** que si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, le Conseil Municipal devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019,
- **DE PRECISER** que la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

VOTE : POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 mars 2019

Le Maire,
Gérard DELHOMEZ.





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 07 mars 2019

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2019-19 : Versement de subventions à des associations pour l'année 2019

Le Conseil municipal de la Commune de Peymeinade, dûment convoqué le 28 février 2019, s'est réuni le jeudi 07 mars 2019 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire.

PRESENTS : M. Gérard DELHOMEZ - Mme Nathalie DEWEZ - M. Francis SANCHEZ - Mme Marie-Claude RENARD - M. Rolland MOLINES - Mme Annick GENDROT-TILLIER - M. Gilbert MORANDI - M. Gérard MONCET - M. Claude TILLIER - M. Jean-Claude ZEJMA - M. Roger CIVALLERO - M. Jean-Marie GUENOT - M. Jean-Marc CODRON - Mme Béatrice LACROIX - Mme Maryline SAUCE - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17) - Mme Aïda AMEUR - Mme Audrey MOUTTÉ - Mme Madeleine LERDA - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN - M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - M. Pierre FAURET - Mme Catherine LE ROLLE - Mme Eliette TROUCHE - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17).

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Nicole KUROTSCHKA - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA - M. François DELETANG - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

POUVOIRS DE : Mme Nicole KUROTSCHKA à Mme Béatrice LACROIX - Mme Patricia BISSON à M. Jean-Claude ZEJMA (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA à Mme Maryline SAUCE - M. François DELETANG à Mme Catherine SEGUIN - Mme Myriam COMANDUCCI à Mme Eliette TROUCHE (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marc BAZALGETTE

COMMUNE DE PEYMEINADE

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

OBJET : Versement de subventions à des associations pour l'année 2019

DOMAINE / THEME : VIE ASSOCIATIVE

RAPPORTEUR : Rolland MOLINES

SYNTHESE

Il est proposé d'octroyer le versement de subventions aux associations qui en ont fait la demande, qui remplissent les conditions légales d'attribution et qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général. Le montant proposé de ces subventions pour l'année 2019 s'élève à 68000€ pour le fonctionnement et à 2120€ au titre des subventions exceptionnelles, soit un total de 70120€. Il est précisé que ces propositions ne concernent pas les subventions supérieures à un montant de 23 000 € et qui font l'objet d'une convention d'objectifs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 et l'article L.2311-7 spécifiant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

Vu l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquant que toute association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée et que toutes les associations qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité ;

Vu l'article 59 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire insérant un article 9-1 dans la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations qui stipule que "constituent des subventions, au sens de la présente loi, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives, (...) justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire";

Vu la délibération n°2018-061 adoptée par le Conseil Municipal de Peymeinade en séance du 20 décembre 2018 et ayant octroyé des avances sur subventions au titre de l'année 2019 aux associations indiquées ci-dessous :

- CAP Football : 15 000 €
- CAP Cyclisme : 2 830 €
- Tribal Roch : 3 500 €

Vu la délibération n°2019-08 adoptée par le Conseil Municipal de Peymeinade en séance du 27 février 2019 et ayant octroyé une avance sur subvention au titre de l'année 2019 à l'association indiquée ci-dessous :

- COS : 6000 €

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 06/03/2019,

Monsieur Rolland MOLINES expose au conseil municipal :

Considérant que pour recevoir le versement d'une subvention de la Ville de Peymeinade, les associations doivent fournir leurs statuts, la déclaration au Journal Officiel, la composition du Conseil d'Administration dans un dossier de demande de subvention incluant également le compte de résultat et le bilan du dernier exercice clos, le rapport d'activité de l'année écoulée et le projet d'activité 2019 ; Considérant que toutes les associations pour lesquelles est proposé le versement de subventions, ont déposé une demande de subvention pour l'année 2019, ont satisfait aux exigences précitées et concourent effectivement à la satisfaction d'un intérêt général pour la Ville de Peymeinade ;

C'est pourquoi il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes pour l'année 2019, telle que définie dans le tableau ci-dessous.

Fonction comptable	Associations	Subvention 2019 Fonctionnement	Subvention 2019 Exceptionnelle	TOTAL 2019
024	COMITE DES FETES	1000		1000
Total 024		1000		1000
025	A.C.P.E (Anciens combattants Peymeinade) et environs	1000		1000
025	Amicale des pays de Cannes des portes drapeaux	200		200
025	A.R.A.C (Association républicaine des anciens combattants)	100		100
025	GERONIMO 509 ^e VEHICULES HISTORIQUES		300	300
025	SOUVENIR FRANCAIS	1200		1200
025	UNP PARACHUTISTES		400	400
Total 025		2500	700	3200
20	D.D.E.N (Dél. Dép. Educ. Nat. Grasse et Val de Siagne)	100		100
20	E.P.I (Enfants-Parents-Indépendants)	150	200	350
Total 20		250	200	450
311	CHŒUR ARIOSO DE PEYMEINADE	500		500
311	FENETRE SUR COUR	450		450
311	SAINT JEAN CASSIEN FESTIVAL	500		500
311	TRIBAL ROCH	11000		11000
Total 311		12450		12450
312	CINE- PHOTO- CLUB- DE- PEYMEINADE	300		300
Total 312		300		300

Fonction comptable	Associations	Subvention 2019 Fonctionnement	Subvention 2019 Exceptionnelle	TOTAL 2019
40	BOXING CLUB		1020	1020
40	CAP CYCLISME	8500		8500
40	MOM PEYMEINADE VOLLEY-BALL	4500		4500
40	PAYS DE GRASSE HAND BALL	1500		1500
40	TENNIS CLUB PEYMEINADE	9000		9000
Total 40		23500	1020	24520
510	DONNEURS DE SANG BENEVOLES	100		100
Total 510		100		100
512	PEYMEITHON	1500		1500
Total 512		1500		1500
520	ASSOCIATION ADRIEN	500		500
520	COS	19000		19000
520	JALMALV	150		150
520	REVES ET RÉALITÉ HANDICAP		200	200
Total 520		19650	200	19850
521	A.P.F (ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE)	200		200
Total 521		200		200
523	L'ENTRAIDE	2000		2000
523	STE ST VINCENT DE PAUL	2250		2250
Total 523		4250		4250
64	GRAINES DE NENUPHAR	500		500
Total 64		500		500
833	ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	400		400
833	C.C.F.F (COMITE COMMUNAL DES FEUX de FORET)	1100		1100
833	SAUVEGARDE DU CANAL DE LA SIAGNE	300		300
Total 833		1800		1800
Total des subventions 2019		68000	2120	70120

Il est précisé que ce tableau ne concerne pas les propositions de subventions supérieures à un montant de 23 000 € et qui font l'objet d'une convention d'objectifs (cas du Cercle Athlétique de Peymeinade - Football) et que les montants inscrits incluent les avances versées pour les associations citées précédemment.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'ATTRIBUER** les subventions aux associations, réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à leur versement ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2019 (imputation 6574).

VOTE : POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 mars 2019

Le Maire,
Gérard DELHOMEZ.





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 07 mars 2019

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2019-11 : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget CCAS pour l'exercice 2019

Le Conseil municipal de la Commune de Peymeinade, dûment convoqué le 28 février 2019, s'est réuni le jeudi 07 mars 2019 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire.

PRESENTS : M. Gérard DELHOMEZ - Mme Nathalie DEWEZ - M. Francis SANCHEZ - Mme Marie-Claude RENARD - M. Rolland MOLINES - Mme Annick GENDROT-TILLIER - M. Gilbert MORANDI - M. Gérard MONCET - M. Claude TILLIER - M. Jean-Claude ZEJMA - M. Roger CIVALLERO - M. Jean-Marie GUENOT - M. Jean-Marc CODRON - Mme Béatrice LACROIX - Mme Maryline SAUCE - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17) - Mme Aïda AMEUR - Mme Audrey MOUTTÉ - Mme Madeleine LERDA - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN - M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - M. Pierre FAURET - Mme Catherine LE ROLLE - Mme Eliette TROUCHE - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17).

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Nicole KUROTSCHKA - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA - M. François DELETANG - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

POUVOIRS DE : Mme Nicole KUROTSCHKA à Mme Béatrice LACROIX - Mme Patricia BISSON à M. Jean-Claude ZEJMA (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA à Mme Maryline SAUCE - M. François DELETANG à Mme Catherine SEGUIN - Mme Myriam COMANDUCCI à Mme Eliette TROUCHE (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marc BAZALGETTE

COMMUNE DE PEYMEINADE

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

OBJET : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget CCAS pour l'exercice 2019

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Gilbert MORANDI

SYNTHÈSE

Afin de permettre au CCAS de la commune de Peymeinade de mener ses actions, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 81 000 € pour l'année 2019.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le rapport d'Orientations Budgétaires 2019 acté par délibération du Conseil Municipal n° 2019-005 en date du 27 février 2019,

Vu le projet de budget primitif du CCAS pour l'année 2019,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 06 mars 2019,

Monsieur Gilbert MORANDI expose au conseil municipal :

Considérant qu'il convient de fixer le montant de la subvention à allouer en 2019 pour le fonctionnement du CCAS, établissement public rattaché,

Considérant qu'une subvention communale est nécessaire pour assurer le fonctionnement de cet établissement,

Considérant qu'un réajustement à la hausse des dépenses de personnel liée au remboursement de l'agent titulaire sur une année pleine est à noter sur l'exercice 2019, ce qui induit une hausse équivalente de la subvention d'équilibre versée par la commune ainsi que du montant qu'elle refacturera au CCAS,

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le montant de subvention de fonctionnement 2019 à allouer au CCAS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'ADOPTER** le montant de la subvention de fonctionnement 2019 à allouer au CCAS comme suit :

	Subvention de fonctionnement - Année 2019
Centre Communal d'Action Sociale	81000,00 €
TOTAL GENERAL	81 000,00 €

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019 de la commune, chapitre 65.

VOTE : POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 mars 2019

Le Maire,
Gérard DELHOMEZ.





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 07 mars 2019

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2019-12 : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget de la Caisse Des Ecoles pour l'exercice 2019

Le Conseil municipal de la Commune de Peymeinade, dûment convoqué le 28 février 2019, s'est réuni le jeudi 07 mars 2019 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire.

PRESENTS : M. Gérard DELHOMEZ - Mme Nathalie DEWEZ - M. Francis SANCHEZ - Mme Marie-Claude RENARD - M. Rolland MOLINES - Mme Annick GENDROT-TILLIER - M. Gilbert MORANDI - M. Gérard MONCET - M. Claude TILLIER - M. Jean-Claude ZEJMA - M. Roger CIVALLERO - M. Jean-Marie GUENOT - M. Jean-Marc CODRON - Mme Béatrice LACROIX - Mme Maryline SAUCE - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17) - Mme Aïda AMEUR - Mme Audrey MOUTTÉ - Mme Madeleine LERDA - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN - M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - M. Pierre FAURET - Mme Catherine LE ROLLE - Mme Eliette TROUCHE - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17).

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Nicole KUROTCHKA - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA - M. François DELETANG - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

POUVOIRS DE : Mme Nicole KUROTCHKA à Mme Béatrice LACROIX - Mme Patricia BISSON à M. Jean-Claude ZEJMA (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA à Mme Maryline SAUCE - M. François DELETANG à Mme Catherine SEGUIN - Mme Myriam COMANDUCCI à Mme Eliette TROUCHE (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marc BAZALGETTE

COMMUNE DE PEYMEINADE

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

OBJET : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget de la Caisse Des Ecoles pour l'exercice 2019

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Nathalie DEWEZ

SYNTHÈSE

Afin de permettre à la Caisse des écoles de la commune de Peymeinade de mener ses actions, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 69 000 € pour l'année 2019.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le rapport d'Orientations Budgétaires 2019 acté par délibération du Conseil Municipal n° 2019-005 en date du 27 février 2019,

Vu le projet de budget primitif de la Caisse des écoles pour l'année 2019,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 06 mars 2019,

Madame Nathalie DEWEZ expose au conseil municipal :

Considérant qu'il convient de fixer le montant de la subvention à allouer en 2019 pour le fonctionnement de la CAISSE DES ECOLES, établissement public rattaché,

Considérant qu'une subvention communale est nécessaire pour assurer le fonctionnement de cet établissement,

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le montant de subvention de fonctionnement 2019 à allouer à la Caisse des Ecoles.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le montant des subventions de fonctionnement 2019 à allouer à la CAISSE DES ECOLES, comme suit :

	Subvention de fonctionnement - Année 2019
Caisse des écoles	69 000,00 €
TOTAL GENERAL	69 000,00 €

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019 de la commune, chapitre 65.

VOTE : POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 mars 2019

Le Maire,
Gérard DELHOMEZ.





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 07 mars 2019

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2019-10 : Vote des taux de la fiscalité locale 2019

Le Conseil municipal de la Commune de Peymeinade, dûment convoqué le 28 février 2019, s'est réuni le jeudi 07 mars 2019 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire.

PRESENTS : M. Gérard DELHOMEZ - Mme Nathalie DEWEZ - M. Francis SANCHEZ - Mme Marie-Claude RENARD - M. Rolland MOLINES - Mme Annick GENDROT-TILLIER - M. Gilbert MORANDI - M. Gérard MONCET - M. Claude TILLIER - M. Jean-Claude ZEJMA - M. Roger CIVALLERO - M. Jean-Marie GUENOT - M. Jean-Marc CODRON - Mme Béatrice LACROIX - Mme Maryline SAUCE - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17) - Mme Aïda AMEUR - Mme Audrey MOUTTÉ - Mme Madeleine LERDA - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN - M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - M. Pierre FAURET - Mme Catherine LE ROLLE - Mme Eliette TROUCHE - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17).

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Nicole KUROTSCHKA - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA - M. François DELETANG - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

POUVOIRS DE : Mme Nicole KUROTSCHKA à Mme Béatrice LACROIX - Mme Patricia BISSON à M. Jean-Claude ZEJMA (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA à Mme Maryline SAUCE - M. François DELETANG à Mme Catherine SEGUIN - Mme Myriam COMANDUCCI à Mme Eliette TROUCHE (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marc BAZALGETTE

COMMUNE DE PEYMEINADE

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

OBJET : Vote des taux de la fiscalité locale 2019

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Gérard DELHOMEZ

SYNTHÈSE

Conformément aux orientations budgétaires présentées lors du Conseil Municipal du 27 février 2019, il est proposé de maintenir les taux de fiscalité des ménages à leur niveau de 2018. Cette stabilité constitue un effort en faveur des contribuables, qui ainsi ne subiront pas d'augmentation de la pression fiscale sur la part communale, hormis la revalorisation des bases dorénavant indexée sur l'inflation.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de maintenir et d'adopter les taux de la fiscalité locale suivants :

- Taxe d'habitation : 13,29 %
- Taxe foncière sur le bâti : 10,84 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 48,00 %

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2331-3,

Vu le Code Général des Impôts, et plus particulièrement l'article 1636 B sexies,

Vu la Loi de Finances pour 2019,

Vu le rapport d'Orientations Budgétaires 2019 acté par délibération du Conseil Municipal n° 2019-005 en date du 27 février 2019,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 06/03/2019,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Considérant que l'article L2331-3 du Code Général des Collectivités Territoriales définit le produit des taxes foncières et de la taxe d'habitation comme des recettes fiscales de la section de fonctionnement du budget des communes,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de voter chaque année les taux de ces taxes qui sont ensuite appliqués aux bases fiscales afin d'obtenir le produit de la fiscalité locale,

Considérant que le produit fiscal attendu et inscrit au budget primitif 2019 à l'article comptable 73111 s'élève à 4 100 000 €, hors majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires dont le produit fiscal supplémentaire attendu s'élève à 150 000 €,

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir et d'adopter les taux de la fiscalité directe au même niveau que l'année 2018, soit :

	Taux - Année 2019
Taxe d'habitation	13,29 %
Taxe foncière bâtie	10,84 %
Taxe foncière non bâtie	48,00 %

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- **MAINTENIR** et **ADOPTER** les taux de la fiscalité directe au même niveau que l'année 2018, soit :

	Taux - Année 2019
Taxe d'habitation	13,29 %
Taxe foncière bâtie	10,84 %
Taxe foncière non bâtie	48,00 %

VOTE : POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 mars 2019

Le Maire,
Gérard DELHOMEZ.





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 07 mars 2019

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2019-18 : Adoption du budget primitif 2019

Le Conseil municipal de la Commune de Peymeinade, dûment convoqué le 28 février 2019, s'est réuni le jeudi 07 mars 2019 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire.

PRESENTS : M. Gérard DELHOMEZ - Mme Nathalie DEWEZ - M. Francis SANCHEZ - Mme Marie-Claude RENARD - M. Rolland MOLINES - Mme Annick GENDROT-TILLIER - M. Gilbert MORANDI - M. Gérard MONCET - M. Claude TILLIER - M. Jean-Claude ZEJMA - M. Roger CIVALLERO - M. Jean-Marie GUENOT - M. Jean-Marc CODRON - Mme Béatrice LACROIX - Mme Maryline SAUCE - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17) - Mme Aïda AMEUR - Mme Audrey MOUTTÉ - Mme Madeleine LERDA - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN - M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - M. Pierre FAURET - Mme Catherine LE ROLLE - Mme Eliette TROUCHE - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-09 à n° 2019-17).

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Nicole KUROTSCHKA - Mme Patricia BISSON (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA - M. François DELETANG - Mme Myriam COMANDUCCI (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

POUVOIRS DE : Mme Nicole KUROTSCHKA à Mme Béatrice LACROIX - Mme Patricia BISSON à M. Jean-Claude ZEJMA (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22) - M. Renaud BASCHIERA à Mme Maryline SAUCE - M. François DELETANG à Mme Catherine SEGUIN - Mme Myriam COMANDUCCI à Mme Eliette TROUCHE (délibérations n° 2019-18 à n° 2019-22).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marc BAZALGETTE

COMMUNE DE PEYMEINADE

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

OBJET : Adoption du budget primitif 2019

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Gérard DELHOMEZ

SYNTHÈSE

Le budget qui est soumis à l'approbation, conformément aux articles L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales est équilibré en dépenses et en recettes :

- en section de fonctionnement à 8 119 000,00 €
- en section d'investissement à 3 955 000.00 €

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2019.

Conformément aux dispositions en vigueur, le contenu du budget ainsi que les annexes sont présentés dans le rapport détaillé joint à la présente.

Il est proposé de voter le projet de budget primitif de la commune pour l'année 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2007,

Vu le rapport d'Orientations Budgétaires 2019 acté par délibération du Conseil Municipal n° 2019-005 en date du 27 février 2019,

Vu le certificat administratif produit par le trésorier municipal attestant des résultats de l'année 2018,

Vu la maquette budgétaire transmise à l'ensemble des conseillers municipaux, accompagnée de la note de présentation brève et synthétique prévue à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 06 mars 2019,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2019,

Considérant que la présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2019,

Considérant que le budget primitif 2019 est voté avec la reprise anticipée des résultats de l'année 2018, au vu du certificat administratif produit par le Comptable Public de Grasse Municipale et Banlieue attestant de ces résultats,

Considérant que la commune a décidé de voter son budget par chapitre, qu'il est présenté par nature et assorti d'une présentation croisée par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M14,

Considérant que les propositions budgétaires peuvent se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2019
011	Charges à caractère général	1 970 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 197 000,00 €
014	Atténuations des produits	125 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	541 000,00 €
66	Charges financières	135 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	23 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 000,00 €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 048 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	800 000,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	271 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 071 000,00 €
TOTAL DEPENSES		8 119 000,00 €

Recettes		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2019
013	Atténuations de charges	18 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	767 000,00 €
73	Impôts et taxes	5 635 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	710 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00 €
77	Produits exceptionnels	24 304,44 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 229 304,44 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	100 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1	789 695,56 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		889 695,56 €
TOTAL RECETTES		8 119 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2019	Restes à réaliser 2018	Montant total proposé en 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00 €		60 000,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	450 000,00 €		450 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00 €	9 060,00 €	15 060,00 €
204	Subvention d'équipement versée			0,00 €
Dépenses d'équipements individualisées en opération		2 879 000,00 €	348 143,51 €	3 227 143,51 €
020	Dépenses imprévues	100 819,16 €		100 819,16 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers		1 977,33 €	1 977,33 €
Total des dépenses réelles d'investissement		3 495 819,16 €	359 180,84 €	3 855 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	100 000,00 €		100 000,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
001	Déficit d'investissement reporté n-1			0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		3 595 819,16 €	359 180,84 €	3 955 000,00 €

Recettes

Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2019	Restes à réaliser 2018	Montant total proposé en 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	297 103,43 €		297 103,43 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues		215 849,56 €	215 849,56 €
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers		16 609,55 €	16 609,55 €
Total des recettes réelles d'investissement		1 797 103,43 €	232 459,11 €	2 029 562,54 €
021	Virement de la section de fonctionnement	800 000,00 €		800 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	271 000,00 €		271 000,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
001	Excédent d'investissement reporté n-1	854 437,46 €		854 437,46 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 925 437,46 €	0,00 €	1 925 437,46 €
TOTAL DES RECETTES		3 722 540,89 €	232 459,11 €	3 955 000,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'ADOPTER** le projet de budget 2019 selon les chapitres budgétaires et le total par section qui lui est présenté et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus, ainsi que l'ensemble des annexes, tels que joints à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à engager, liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus,
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à M. le Sous-Préfet de Grasse et M. le Trésorier Principal de Grasse.

VOTE : POUR : 14
ABSTENTIONS : 15

M. Jean-Claude ZEJMA (2) - M. Jean-Marie GUENOT
Mme Béatrice LACROIX (2) - Mme Maryline SAUCE (2)
M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN (2)
M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE –
M. Pierre FAURET - Mme Catherine LE ROLLE –
Mme Eliette TROUCHE (2).

Fait en séance, le jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 mars 2019

Le Maire,
Gérard DELHOMEZ.



Acte classé

DEL2019-18**1**

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

AR reçu

6> **Classé** <**Identifiant FAST :** ASCL_2_2019-04-09T18-22-46.00 (MI216278591)**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600953-20190307-DEL2019-18-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Télétransmission BP 2019 Peymeinade - XML**Date de décision :** 07/03/2019**Nature de l'acte :** Documents budgétaires et financiers**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires**Acte :** [BP 2019 ville Peymeinade scellé sur TOTEM.XML](#) **Multicanal :** Non**Groupe émetteur de l'acte :** TOUS

Annuler

PréparéDate **09/04/19** à **18:22**Par [GUEUGNON Dominique](#)**Transmis**Date **09/04/19** à **18:22**Par [GUEUGNON Dominique](#)**Accusé de réception**Date **09/04/19** à **18:29****Classé**Date **17/04/19** à **10:13**Par [GUEUGNON Dominique](#)